



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 013**

Le mardi 2 juin 2020

---

Président : M. Bob Bratina





## Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 2 juin 2020

• (1700)

[Traduction]

**Le président (M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.)):** La séance est ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 13<sup>e</sup> séance du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Je souhaite commencer en reconnaissant que je me trouve aujourd'hui sur le territoire traditionnel des nations Haudenosaunee, Anishinabe et Chonnonton.

Conformément à l'ordre de renvoi du 20 avril 2020, le Comité se réunit afin d'entendre des témoignages sur des questions liées à la réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19. La réunion d'aujourd'hui se tiendra par vidéoconférence et sera diffusée sur le site Web de la Chambre des communes. Pendant la réunion, la fenêtre de webdiffusion montrera seulement la personne qui parle, plutôt que l'ensemble du Comité.

Afin de faciliter le travail des interprètes et d'assurer le déroulement ordonné de la réunion, je vous prierais de respecter les quelques règles suivantes.

À cette réunion par vidéoconférence, l'interprétation se fera à peu près comme pour une réunion ordinaire. Au bas de votre écran, il y a une icône vous permettant de sélectionner le parquet, l'anglais ou le français. Afin d'éviter les problèmes de son que nous avons connus au cours des dernières réunions virtuelles et d'assurer la clarté de la transmission audio, je demande aux personnes qui souhaitent intervenir pendant la séance de sélectionner la langue d'interprétation. Si vous vous exprimez en anglais, veuillez choisir le canal anglais; si vous vous exprimez en français, veuillez choisir le canal français. Pendant que vous parlez, si vous prévoyez passer d'une langue à l'autre, vous devrez également changer le canal d'interprétation pour qu'il corresponde à la langue dans laquelle vous vous exprimez. Vous voudrez peut-être faire une courte pause lors de la commutation des langues.

Je vous prie, avant de prendre la parole, d'attendre que je vous nomme. Au moment de parler, vous pouvez cliquer sur l'icône de microphone pour activer votre micro ou encore tenir la barre d'espace enfoncée pendant que vous parlez. Lorsque vous relâchez la barre, votre microphone se mettra en sourdine. C'est comme un walkie-talkie.

Je rappelle aux députés et aux témoins que toutes leurs interventions doivent être adressées à la présidence. Si un député veut intervenir en dehors de son temps de parole, il doit activer son microphone et indiquer qu'il invoque le Règlement. Si un député souhaite intervenir pendant le rappel au Règlement d'un collègue, il doit se servir de la fonction « Lever la main », qui indiquera à la présidence qu'il demande la parole. Pour ce faire, il faut cliquer sur « Participants », qui se trouve à gauche au bas de l'écran, à côté de

l'icône d'interprétation. Lorsque la liste s'affichera, vous verrez à côté de votre nom que vous pouvez cliquer sur « Lever la main ».

Lorsque vous parlez, veuillez le faire lentement et clairement. Lorsque vous ne parlez pas, votre microphone doit être mis en sourdine. Le port d'un casque d'écoute est fortement conseillé. Si vous avez des écouteurs munis d'un microphone, veuillez tenir le microphone près de votre bouche lorsque vous parlez afin d'améliorer la qualité sonore pour nos interprètes.

En cas de difficultés techniques, par exemple si vous ne pouvez pas entendre l'interprétation ou si vous perdez la connexion, veuillez informer immédiatement le président ou la greffière, et l'équipe technique s'occupera de [Difficultés techniques]. Veuillez noter que nous devons peut-être suspendre la séance dans l'interval afin de nous assurer que tous les membres soient en mesure de participer pleinement.

Avant de commencer, je vous demande tous de cliquer sur le coin supérieur droit de votre écran pour avoir une vue d'ensemble. Vous devriez ainsi voir tous les participants dans une grille. De cette façon, tous les participants à la vidéo peuvent se voir.

À cette réunion, nous suivons les mêmes règles qui s'appliquent habituellement pendant les séances normales aux déclarations liminaires et aux séries de questions aux témoins. Chaque témoin aura cinq minutes pour faire une déclaration liminaire, après quoi nous passerons aux séries de questions des membres. Je serai relativement strict quant au respect des temps de parole afin que nous puissions aller jusqu'au bout des séries de questions et que tous aient la possibilité d'intervenir.

Avant d'accueillir nos témoins, il me faut attirer l'attention des membres du Comité sur une question procédurale découlant de notre dernière réunion. Comme vous vous en souviendrez, à la fin de la réunion du vendredi 29 mai, M. Schmale a proposé d'inviter les chefs élus des Wet'suwet'en à comparaître devant le Comité dans le cadre de son étude de la réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19.

La motion a été rejetée suivant un vote à main levée. Or, selon l'ordre de renvoi adopté par la Chambre le 26 mai 2020, les motions doivent, dans les réunions par vidéoconférence, être mises aux voix par appel nominal. Comme la motion en question n'a pas été tranchée selon le mode de vote prévu par l'ordre de la Chambre, j'ai décidé de déclarer nul et non avenu le résultat du vote et de soumettre de nouveau la motion au Comité, qui procédera à un vote par appel nominal.

• (1705)

Le vote porte sur la motion proposée par Jamie Schmale le vendredi 29 mai:

Que, dans le cadre de son étude de la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19, le Comité invite les chefs élus des Wet'suwet'en, en particulier le Chef Rosemarie Skin, la Nation Skin Tyee, le Chef Dan George, la Première Nation de Burns Lake (Ts'il Kaz Koh), le Chef Maureen Luggi, la Première Nation Wet'suwet'en, le Chef Patricia Prince, la Bande Indienne Nee Tahí Buhn, Le Chef Héréditaire Herb Naziel, le Chef Héréditaire Gary Naziel, la Chef Héréditaire Theresa Tait-Day, et d'autres personnes qui ont été invitées à témoigner sur la manière dont la pandémie COVID-19 a affecté leur capacité à engager des négociations ouvertes et transparentes avec le gouvernement fédéral concernant les droits et titres fonciers.

Nous allons maintenant procéder au vote par appel nominal.

(La motion est rejetée par 7 voix contre 4.)

• (1710)

Vu ce résultat, je déclare la motion rejetée.

Il est maintenant temps de présenter nos témoins. Nous accueillons aujourd'hui, de l'Administration financière des Premières Nations, Ernie Daniels et Steve Berna, respectivement président-directeur général et directeur de l'exploitation, qui seront suivis de Herbert Wayne Lehr, président du Metis Settlements General Council, puis des porte-parole de Cameco Corporation, Jonathan Huntington, vice-président, Développement durable et relations avec les partenaires, et Dale Austin, gestionnaire, Relations gouvernementales fédérales et provinciales.

Monsieur Daniels, vous êtes le premier. Vous avez cinq minutes pour présenter votre témoignage. Allez-y, je vous prie.

**M. Ernie Daniels (président-directeur général, Administration financière des Premières Nations):** Merci de l'invitation. Nous vous parlons depuis la réserve de la Première Nation de Westbank.

L'Administration financière des Premières Nations a été créée en 2005 en vertu de la Loi sur la gestion financière des premières nations, qui a été adoptée avec l'appui de tous les partis. Nous sommes une institution canadienne sans but lucratif qui emprunte en commun et qui a un accès direct aux marchés de capitaux institutionnels. Nous avons obtenu deux cotes de crédit de bon niveau de Moody's et de S&P. Moody's a récemment rehaussé notre cote de deux points, à Aa3 stable. Les taux pratiqués par l'AFPN sont maintenant comparables aux taux faibles de Toronto, ce qui signifie que les prêts obtenus de l'AFPN sont moins coûteux.

L'AFPN a pour mandat d'accorder des prêts aux gouvernements des Premières Nations admissibles, et non à des particuliers, qui choisissent d'adosser ces prêts sur leurs propres sources de revenus, y compris les revenus d'entreprises. Le terme des prêts peut correspondre à la durée de vie des éléments d'actif, jusqu'à concurrence de 30 ans.

Depuis 2012, l'AFPN compte 103 membres emprunteurs répartis dans huit provinces et un territoire. Soixante-trois Premières Nations ont obtenu 900 millions de dollars en financement à long terme, ce qui a permis de créer 9 000 emplois et a eu un effet multiplicateur de 1,8 milliard de dollars. Les prêts accordés par l'AFPN se sont traduits par de nouveaux logements, des écoles, des projets énergétiques, des centres de mieux-être, des infrastructures et un développement économique.

Nous sommes dans une situation sans précédent. Le coma économique induit par la COVID-19 touche tous les emprunteurs de l'AFPN. De toute évidence, les critères de gestion des risques et d'élargissement du crédit de l'AFPN ne tenaient pas compte d'une crise économique aussi catastrophique que celle provoquée par la

COVID-19. Plus important encore, ils ne prévoyaient pas qu'un nombre important de membres emprunteurs éprouveraient simultanément des difficultés financières du fait d'un amoindrissement sensible de leurs sources de revenus. Par exemple, une Première Nation a déclaré une perte de revenus de 200 millions de dollars et a licencié 890 employés. Dans une autre première nation, une entreprise a essuyé une perte de 2 millions de dollars et a dû mettre à pied 45 travailleurs. Pour certaines Premières Nations, l'effet sera à retardement, c'est-à-dire qu'elles ne ressentiront pas l'impact négatif sur les revenus avant l'exercice 2021-2022, lorsque leurs ententes de partage des revenus seront recalculées en fonction des chiffres de 2020.

Aujourd'hui, nous proposons que le Canada appuie nos recommandations, qui portent sur la nécessité d'options d'aide financière et de reprise économique. L'AFPN, par l'entremise de ses Premières Nations membres, peut participer à ce redressement.

Il faut, en premier lieu, créer un fonds d'urgence. L'AFPN s'est inspirée de la Municipal Finance Authority de la Colombie-Britannique, qui dispose d'un fonds spécial pour gérer les urgences imprévues. Un tel fonds d'urgence permettrait de maintenir la liquidité de l'AFPN, y compris le financement à court terme aux membres emprunteurs pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs obligations d'emprunt immédiates par l'entremise de l'AFPN, obligations qui ne peuvent être respectées en raison de la crise de la COVID-19.

En deuxième lieu, il faut mettre en place un programme de billets de trésorerie. Le marché canadien des billets de trésorerie est une source clé de financement à court terme répondant aux besoins continus d'un large éventail d'entreprises et de pouvoirs publics. Dans le meilleur des mondes, l'AFPN aurait son propre programme de billets de trésorerie pour pouvoir recueillir des fonds permettant de répondre aux besoins de financement des Premières Nations. Cela pourrait être lié au programme d'achat de billets de trésorerie COVID-19 annoncé récemment. La Banque du Canada achèterait les billets de l'AFPN et obtiendrait le taux d'intérêt stipulé pour agir comme acheteur de dernier recours. Cela garantirait l'accès au financement et la croissance économique dans les collectivités.

En troisième lieu, il faut soutenir la monétisation. Nous proposons également que le Canada collabore avec l'AFPN pour créer un autre programme de financement, assorti d'un engagement à long terme favorisant l'accélération de l'infrastructure communautaire sur les terres des Premières Nations et accroissant le développement économique des communautés. Le rôle de l'AFPN consisterait à recueillir des fonds pour aider à financer les projets. Le remboursement de ce financement incomberait au Canada, aux termes d'un accord. Les avantages de cette approche novatrice en matière de financement du logement et de l'infrastructure sont évidents: plus de logements et d'éléments d'infrastructures peuvent être construits pour répondre aux besoins actuels. La monétisation permet de répartir le financement et de soutenir toutes les phases du cycle de vie des éléments d'actif, ce qui n'est pas le cas actuellement. De plus, la capacité, les institutions et l'obligation redditionnelle des Premières Nations s'en trouveraient renforcées grâce à l'accréditation du Conseil de gestion financière des Premières Nations et aux exigences de la structure d'emprunt de l'AFPN, des agences de cotation et des marchés financiers.

• (1715)

En quatrième lieu, il faut pousser les projets prêts à démarrer, puisqu'ils favoriseraient la monétisation et stimuleraient davantage l'économie canadienne. Grâce aux fonds de relance, l'AFPN a dressé une liste de projets d'infrastructure prêts à démarrer dans 28 Premières Nations, d'une valeur de 540 millions de dollars, ce qui créerait environ 5 800 emplois. Nous nous attendons à ce que d'autres projets soient proposés.

**Le président:** Excusez-moi de vous interrompre, monsieur Daniels, mais votre temps de parole est écoulé. Retenez le reste de votre exposé. Si nous n'avons pas le temps d'y revenir pendant la période de questions, vous pourrez certainement faire parvenir par lettre à nos greffiers tous les points que vous jugez importants et que vous n'avez pas pu exprimer.

Nous allons maintenant entendre l'exposé de M. Herb Lehr, du Metis Settlements General Council. Vous avez cinq minutes, monsieur Lehr.

**M. Herbert Lehr (président, Metis Settlements General Council):** [*Le témoin s'exprime en cri ainsi qu'il suit:*]

*Taanshi Herb Lehr nitisheekaashoon packechawanis ouschi niya.*

[*Les propos en cri sont traduits ainsi:*]

Bonjour, je m'appelle Herb Lehr. Je viens de l'établissement métis de Fishing Lake.

[*Traduction*]

Je demande à Dieu mon père de me guider.

Je vous remercie, monsieur le président, ainsi que les membres du Comité de m'avoir invité.

Je suis honoré de témoigner aujourd'hui au nom des établissements métis et du MSGC au sujet de notre réponse à la COVID-19 et de ses répercussions sur nos communautés et nos entreprises. Je suis aussi heureux de revoir ici de nombreux visages qui me sont familiers.

Beaucoup d'entre vous connaissent peut-être quelque chose de nos trésors cachés, nos beaux établissements métis, mais pour ceux qui ne les connaissent pas, permettez-moi de vous expliquer de quoi il s'agit. En 1938, Sa Majesté le roi George VI, par une loi de l'Assemblée législative provinciale, a réservé des terres pour les Métis de l'Alberta. Huit de ces parcelles de terre ont subsisté et sont aujourd'hui les seules terres métisses détenues collectivement au Canada. Elles sont administrées par le Metis Settlement General Council, dont je suis le président élu. Il importe de signaler que le MSGC n'est pas membre du Ralliement national des Métis ni de la Métis Nation of Alberta.

La COVID-19 a frappé nos établissements métis comme elle l'a fait dans tout le pays. Nous avons agi rapidement pour faire en sorte que les établissements métis disposent de ressources sur le terrain permettant de mettre en œuvre des plans d'urgence locaux afin d'assurer la distanciation physique et la sécurité des membres des établissements à la maison. Malheureusement, trois de nos aînés sont décédés de la COVID-19 jusqu'à présent.

Nous avons été en mesure d'obtenir de l'équipement de protection individuelle, y compris des masques, des écrans faciaux, des gants et des blouses des services de santé de l'Alberta, grâce à un soutien fédéral supplémentaire reçu du Fonds de soutien aux com-

munités autochtones de la COVID-19. Nous sommes reconnaissants de ce soutien, qui contribuera à sauver des vies. Je suis heureux que la ministre Bennett ait personnellement pris l'initiative de s'assurer que nos établissements métis puissent recourir au Fonds de soutien aux communautés autochtones et ne soient pas laissés pour compte.

Concurremment, nos établissements sont aux prises avec les perspectives économiques exceptionnellement difficiles qui sont celles de l'Alberta, qui tiennent notamment à l'effondrement du cours du pétrole. Dans nos communautés, cela se traduit par un taux de chômage d'environ 80 %.

La situation économique actuelle en Alberta a obligé les établissements métis à augmenter les taux d'imposition foncière de 130 à 250 % en moyenne au cours des deux dernières années, ce qui a entraîné la fuite d'entreprises, alors même que nos communautés peinent à maintenir quelque vie économique. De plus, environ 75 % des entreprises d'exploitation des ressources naturelles présentes dans les établissements métis sont devenues ou deviendront insolubles. Le problème ne fait qu'empirer. De plus, l'Alberta a récemment imposé un moratoire sur l'acquisition de droits d'exploitation de pétrole et de gaz.

Pour ce qui est du recours aux récentes mesures de soutien fédérales en réponse à la pandémie, nos établissements métis ont fait appel au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, mais demeurent dans l'attente d'une réponse. En outre, nous entendons dire que la plupart des propriétaires d'entreprise dans les établissements métis ne sont pas admissibles aux autres programmes d'aide aux entreprises qui ont été annoncés dans le sillage de la COVID-19, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada ou l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. De plus, la participation des établissements métis dans le nouveau programme fédéral-provincial de restauration des sites demeure très faible pour le moment.

Bien que notre intention soit de toujours assurer notre viabilité financière, nous nous retrouvons devant une économie en décroissance, les revenus du secteur des ressources naturelles en chute libre et une province qui est incapable d'aider financièrement.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, pour les établissements métis, la réalité incontournable, c'est que, si l'instabilité économique et l'absence de revenus stables devaient persister, l'insolvabilité nous mettra à plat dans moins de 24 mois.

Pour pouvoir continuer d'offrir des services essentiels dans tous nos établissements, le MSGC a besoin d'un soutien immédiat et à long terme. Nous travaillons actuellement avec le gouvernement du Canada et la ministre Bennett à préparer une mesure provisoire de trois ans d'environ 50 millions de dollars par année, mais le tout a été retardé en raison de la pandémie de la COVID-19.

Nous avons préparé et présenté un dossier d'analyse approprié à l'appui de cette demande, mais il reste très peu de temps et la douzième heure de notre crise financière est sur le point de sonner. Nous ne voulons pas passer entre les mailles du filet et nous avons besoin de votre soutien.

Monsieur le président, je serais heureux de répondre aux questions des membres du Comité.

Je vous remercie encore une fois, honorables députés, d'avoir écouté nos témoignages et je vous remercie à l'avance de votre soutien et de votre compréhension.

[Le témoin s'exprime en cri ainsi qu'il suit:]

*Kinanashkomitinaawaaw.*

[Les propos en cri sont traduits ainsi:]

Merci à tous.

[Traduction]

Je remets ce qui reste de mon temps de parole au président Bratina.

• (1720)

**Le président:** Merci beaucoup de votre excellent exposé.

Nous passons maintenant à notre troisième témoin, M. Jonathan Huntington, vice-président de Cameco Corporation.

Vous avez cinq minutes.

**M. Jonathan Huntington (vice-président, Développement durable et relations avec les partenaires, Cameco Corporation):** Merci.

Bonjour. Nous sommes heureux de l'occasion de vous parler aujourd'hui.

Cameco a son siège social à Saskatoon, en Saskatchewan. Elle est l'un des premiers producteurs mondiaux d'uranium pour l'énergie nucléaire. La grande majorité de notre uranium provient, bien sûr, de nos vastes opérations d'extraction et de concentration dans le Nord de la Saskatchewan. Cameco possède également des usines de raffinage, de conversion et de fabrication de combustible en Ontario, qui font partie du cycle mondial du combustible nucléaire. L'uranium alimente une maison sur 10 au Canada et une sur 23 aux États-Unis.

Cameco est également l'un des plus grands employeurs d'Autochtones au Canada. Elle doit son succès aux partenariats positifs à long terme qu'elle a établis avec les collectivités des Premières Nations et des Métis où elle exerce ses activités, particulièrement dans le Nord de la Saskatchewan. Nos partenariats avec les Autochtones sont des exemples des avantages mutuels de la concertation entre les entreprises et les collectivités. Ces solides relations et cette confiance, bâties au fil des décennies, facilitent notre interaction avec les collectivités en temps de crise.

Notre réaction à la pandémie a été guidée par un dialogue continu avec les chefs autochtones, les dirigeants communautaires et les autorités de la santé publique. Dès le début de la pandémie, il est apparu très clairement que nos collectivités partenaires dans le Nord de la Saskatchewan avaient besoin d'une aide importante. En avril, donc, nous avons créé un fonds de secours de 1 million de dollars pour la COVID-19 afin de fournir de l'aide à Saskatoon et dans le Nord de la Saskatchewan. Nous avons accordé des fonds à plus de 67 projets communautaires dans plus de 40 collectivités, pour un total de 1 million de dollars. Nous avons également expédié plus de 1 000 colis de fournitures médicales et d'équipement de protection individuelle aux collectivités autochtones du nord de notre province. Hélas, c'était nettement insuffisant pour répondre à la demande. Nous avons reçu un nombre effarant de demandes: 581 demandes pour 17 millions de dollars de financement.

Je vous précise que Cameco n'a pas échappé à la COVID-19 non plus. Nous avons placé la mine de Cigar Lake, notre seule et dernière mine d'uranium en Saskatchewan, de même qu'une partie de nos opérations ontariennes, en mode de surveillance et maintien. Nous avons pris cette mesure en collaboration avec nos collectivités partenaires afin de protéger la santé et la sécurité de nos employés et de ceux des collectivités avoisinantes. Malheureusement, la production reste suspendue à Cigar Lake.

Malgré ces décisions extrêmement difficiles en matière d'exploitation, qui ont essentiellement stoppé toute notre production canadienne, aucun des travailleurs de Cameco n'a été mis à pied pendant cet arrêt. La majorité des employés de Cigar Lake sont chez eux et reçoivent 75 % de leur salaire de Cameco. Nous avons des centaines d'employés de bureau qui sont aussi à la maison et qui reçoivent 100 % de leur salaire de Cameco.

Nos mines et nos usines ont besoin d'une solide chaîne d'approvisionnement pour fonctionner. Environ 80 % des biens et services utilisés dans les opérations de Cameco, qui atteignent près de 4 milliards de dollars au cours de la dernière décennie ou à peu près, proviennent d'entreprises autochtones et du Nord. Cette chaîne d'approvisionnement comprend ses compagnies aériennes partenaires pour le transport des entrepreneurs et des travailleurs, les entrepreneurs pour la livraison des biens et services à nos chantiers, et les collectivités pour le recrutement de nos travailleurs.

Même si nos opérations dans le Nord sont pour la surveillance et le maintien, nos partenaires d'affaires du Nord doivent demeurer financièrement et opérationnellement viables pour être prêts lorsque la pandémie se résorbera et que nous reprendrons la production d'uranium. Les gouvernements peuvent veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement soit active, en investissant dans des projets d'infrastructure dans le Nord pour permettre aux entreprises de rester en affaire et protéger l'emploi de leurs travailleurs.

Nous sommes très heureux de voir les gouvernements fédéral et provincial s'unir pour financer la phase 1 de la route du lac Wollaston, mais il faudra beaucoup plus pour réussir la transition vers une reprise économique complète. Nous appuyons donc trois projets d'infrastructure prêts à démarrer que proposent nos collectivités autochtones du Nord: la Première Nation de Hatchet Lake propose les phases 1b), 2 et 3 de la route du lac Wollaston; la Première Nation de Fond du Lac propose d'élargir et d'allonger sa bande d'atterrissage; et la Première Nation d'English River propose un complexe récréatif près de Saskatoon.

Nos transporteurs aériens du Nord ont aussi été durement frappés par la pandémie, mais ils sont essentiels à notre industrie et aux collectivités qu'ils desservent. Nous demandons donc au gouvernement fédéral de songer à prolonger le financement de 17 millions de dollars qu'il destine aux transporteurs aériens du Nord du 60<sup>e</sup> parallèle pour l'appliquer aux transporteurs aériens qui desservent principalement le nord des provinces.

En conclusion, nous avons trois recommandations pour le Comité. Premièrement, nous recommandons au Comité de reconnaître les occasions qui existent dans les entreprises autochtones et du Nord et de tenir compte des conséquences économiques qu'aurait pour notre entreprise la faillite de ces entreprises du Nord pendant la COVID-19. Nous demandons également au Comité de préconiser des investissements dans les infrastructures pour soutenir les entreprises du Nord et de propriété autochtone, y compris les trois projets prêts à démarrer que nous venons de mentionner. Enfin, nous recommandons au Comité d'appuyer l'élargissement de l'aide fédérale aux transporteurs aériens opérant dans le nord des provinces.

Merci, monsieur le président. Nous attendons vos questions avec plaisir.

• (1725)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Huntington.

Merci à tous nos témoins.

Nous allons passer au premier tour de questions, qui durera six minutes. J'ai sur ma liste pour le premier tour M. Vidal, M. Battiste, Mme Bérubé et Mme McPherson.

Gary Vidal, vous avez la parole pour six minutes.

**M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC):** Merci, monsieur le président.

Comme d'habitude, je tiens à remercier tous nos témoins de leur présence. Nous avons un groupe de témoins exceptionnel. J'allais demander au président s'il m'accorderait six minutes pour chacun des témoins de cet après-midi pour commencer, au lieu d'un seul tour de six minutes, mais je doute qu'il me fasse cette faveur. Il vaudrait mieux que je commence.

Je m'adresse d'abord aux représentants de Cameco. Vous êtes en plein dans ma circonscription, où vous faites de l'excellent travail. Comme vous l'avez dit dans votre exposé, vous avez mis sur pied un fonds de secours de 1 million de dollars pour la COVID. Votre engagement à prendre les bonnes décisions pour les gens que vous servez, pour ceux que vous employez et pour les entrepreneurs, en tenant compte des répercussions sur leurs collectivités, témoigne en abondance de la responsabilité sociale de votre entreprise dans le Nord de la Saskatchewan. Au nom de notre population, je tiens tout d'abord à vous en remercier.

J'ai quelques questions à vous poser. Vous avez parlé de tous les emplois autochtones qu'offre votre entreprise dans le Nord de la Saskatchewan. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet. C'est très important, avez-vous dit. Donnez-moi des chiffres. Donnez-moi une idée des emplois autochtones dans ma circonscription du Nord de la Saskatchewan? Tout d'abord, de combien de personnes parlons-nous?

**M. Jonathan Huntington:** Merci de votre question, monsieur Vidal.

Lorsque nous sommes pleinement opérationnels, nous sommes le premier employeur industriel d'Autochtones au Canada. Nos dernières statistiques annuelles révèlent que l'industrie minière de l'uranium en Saskatchewan donne de l'emploi à plus de 1 800 travailleurs, que ce soit directement à temps plein ou par l'intermédiaire de ses entrepreneurs. Les salaires dépassent les 290 millions de dollars pour un an. Cela donne une idée de l'ampleur de l'emploi qui vient de chez nous.

Pour ce qui est des biens, des services et de l'approvisionnement, comme nous l'avons mentionné dans notre exposé, nous en avons acheté pour plus de 4 milliards de dollars au cours de la dernière décennie ou à peu près. Nos dernières statistiques annuelles montrent que l'industrie minière de l'uranium dans le Nord de la Saskatchewan a acheté pour 378 millions de dollars de biens et services. Cela vous donne une idée de l'étendue de notre activité dans le Nord de la Saskatchewan.

Bien sûr, nous sommes très fiers de nos partenariats avec nos collectivités du Nord. Tout le monde y gagne.

**M. Gary Vidal:** Compte tenu de ce que vous savez de l'importance des chiffres que vous citez, pourriez-vous nous dire un mot de l'impact que cela peut avoir sur certaines collectivités du Nord? À titre de député de cette circonscription, je suppose que je commencerais par dire que le Grand Nord n'a pas des centaines d'employeurs qui créent ce genre de possibilités d'emploi et qui ont ce genre d'impact dans les circonscriptions du Nord comme la mienne. Vous pourriez peut-être nous toucher un mot de l'impact que cela peut avoir dans les collectivités isolées du Nord de la Saskatchewan.

• (1730)

**M. Jonathan Huntington:** Certes, l'industrie minière de l'uranium joue un grand rôle dans le Nord de la Saskatchewan. Nous avons la chance d'avoir d'excellents partenariats avec les collectivités du Nord. Nous comptons plus de 30 ans d'activité.

Je peux vous donner un exemple clair, je l'espère, de l'importance de l'industrie minière de l'uranium et du partenariat. Le bassin de l'Athabasca, qui se trouve, bien sûr, dans votre circonscription, a commencé hier à s'ouvrir aux affaires à Fond du Lac, à Black Lake, à Stony Rapids, etc., et nous entendons déjà des chefs du Nord qui veulent engager le dialogue avec nous sur ce que pourrait être le redémarrage de Cigar Lake. Nous n'avons pas encore d'échéancier précis pour la réouverture de la mine d'uranium, mais cela montre que ces dirigeants, dès le premier jour de la réouverture minutieuse de leurs collectivités, voudront nous parler de ce dont le redémarrage pourrait avoir l'air.

Nous avons franchi un pas de plus aujourd'hui, monsieur Vidal, parce que le Grand conseil de Prince Albert veut maintenant en discuter avec nous. Je pense que nous sommes tous partenaires dans ce dossier, mais nous voulons avant tout protéger nos collectivités.

**M. Gary Vidal:** Je pense que le fait que ces dirigeants communautaires vous tendent la main en dit très long. Cela en dit très long sur l'influence que vous avez dans ces collectivités. Je vous en remercie.

Monsieur Austin, vous avez pris contact avec moi au début d'avril au sujet de la difficulté qu'éprouvait Cameco à accéder au programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada, la SSUC. J'aimerais que vous expliquiez au Comité, si vous vous êtes qualifié... Je ne pense pas que vous l'ayez fait, mais expliquez donc pourquoi vous ne l'avez pas fait et les conséquences que cela a sur Cameco en tant qu'entreprise. De toute évidence, vous avez fait de grandes choses, mais je voudrais vous entendre parler de votre incapacité d'accéder, peut-être, à certains programmes comme la SSUC.

**M. Dale Austin (gestionnaire, Relations gouvernementales fédérales et provinciales, Cameco Corporation):** Merci beaucoup.

Oui, c'est vrai. Nous avons examiné de très près la possibilité d'accéder à la Subvention salariale d'urgence. Or il semble que nous soyons admissibles dans certains mois, mais pas dans d'autres. Nous attendons des clarifications de l'Agence du revenu du Canada au sujet des critères d'admissibilité.

De fait, la chute de 30 % de notre chiffre d'affaires d'une année à l'autre est un obstacle assez considérable à surmonter, et un refus pur et simple nous précipiterait dans un abîme sans fond. Nous sommes en pourparlers avec des responsables du ministère des Finances et d'autres personnes au sujet de la possibilité d'un accès progressif ou proportionnel à ce programme, pour que ce ne soit pas du tout ou rien.

Comme M. Huntington l'a expliqué dans son exposé, Cameco maintient tous ses employés sur la liste de paie. Nous le ferons aussi longtemps que nous le pourrons. Par contre, il se peut que nous finissions par avoir besoin d'accéder à la Subvention salariale d'urgence. Nous espérons qu'en raison de la nature de nos affaires et du besoin de conclure des contrats d'énergie nucléaire à l'échelle mondiale pour maintenir nos revenus assez stables, nous pourrions trouver moyen d'avoir accès à ce programme.

**Le président:** Le temps est écoulé. Merci beaucoup.

La greffière me signale que c'est maintenant le tour de M. van Koeverden.

M. Battiste est en ligne.

**M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.):** C'est M. Battiste.

**Le président:** Monsieur Battiste, allez-y. Vous avez six minutes.

**M. Jaime Battiste (Sydney—Victoria, Lib.):** Je veux donner à M. Daniels la chance de terminer son discours. Il a manqué de temps.

Si vous pouviez conclure en une minute ou moins, pour que je puisse passer aux questions, je vous en saurais gré.

**M. Ernie Daniels:** Merci.

J'allais dire merci, parce que j'avais à peu près terminé.

J'avais une dernière phrase au sujet de la projection selon laquelle si davantage de Premières Nations avaient des projets prêts à démarrer... Sur les 63 membres emprunteurs, nous avons estimé que 60 en auraient à proposer, et nous prévoyons pour environ 1,1 milliard de dollars de projets, qui entraîneraient la création de 12 500 emplois.

Merci.

• (1735)

**M. Jaime Battiste:** Très bien.

Dans le cadre de la réponse de notre gouvernement à la COVID-19, nous allons aider l'Administration financière des Premières Nations, en lui accordant 17,1 millions de dollars pour alléger le paiement des intérêts.

J'aimerais avoir une idée du rôle que joue l'Administration depuis le début de la crise, des occasions qu'elle a eues avec le financement et des occasions que nous devons examiner au cours de la phase du rétablissement.

**M. Ernie Daniels:** Très bonne question. Merci, monsieur Battiste.

Lorsque la COVID-19 a éclaté, nous avons vite compris qu'une foule de nos membres emprunteurs allaient voir leurs sources de revenu interrompues à cause de la distanciation sociale. Un grand nombre d'entre eux exploitent des salons de loterie vidéo dans leurs collectivités d'un bout à l'autre du pays ou participent à une source quelconque de revenus d'utilisation — le tabac, l'essence — et, comme peu de gens voyageaient et avaient droit au remboursement, tout cela allait être interrompu. Nous sommes intervenus immédiatement, et avons présenté quelques options à notre conseil d'administration. Soit dit en passant, notre conseil d'administration est formé de membres emprunteurs. Ce sont des chefs ou des conseillers de chaque Première Nation qui emprunte chez nous, et nous avons donc un solide leadership à ce niveau.

Nous avons présenté un plan qui nous aiderait à traverser la crise. Le conseil d'administration l'a accepté et nous a confié le soin de nous occuper des urgences au fur et à mesure. De fait, une grande partie des revenus autogénérés des Premières Nations par différents prêts étaient réaffectés à des urgences communautaires, selon les besoins. Nous avons travaillé de près avec elles.

Maintenant, pour l'avenir, nous constatons que nos membres emprunteurs sont prêts à participer à la relance de l'économie. Nous savons que le Canada devra le faire et qu'il y aura des mesures de stimulation. Le déficit d'infrastructure de nos collectivités est de l'ordre de 35 milliards de dollars. Cela couvre une foule de choses comme le surpeuplement des logements et l'infrastructure d'aqueduc et d'égouts. Nous voyons ces genres de projets qui ont besoin d'un financement immédiat au cours des quelques prochaines années si jamais une pandémie comme celle-ci nous frappait de nouveau.

Nous estimons que l'Administration financière des Premières Nations constitue un mécanisme pour accéder aux fonds annuels d'infrastructure du gouvernement par des crédits budgétaires et les faire fructifier sur les marchés financiers, ce qui réduirait considérablement notre déficit d'infrastructure. C'est un peu ce que nous voyons.

Je vais demander à mon collègue Steve Berna s'il a quelque chose à ajouter.

**M. Steve Berna ( directeur de l'exploitation, Administration financière des Premières Nations):** Merci, monsieur Daniels.

Avec nos 63 membres qui disposent d'environ 940 millions de dollars, nous avons eu un assez bon [*Difficultés techniques*]. Les collectivités sont capables non seulement de bien gérer les projets, mais aussi de les planifier et de s'en occuper. Ce que nous envisageons entre autres, ce n'est pas de la distribution gratuite, mais la mise en place d'une infrastructure qui sera entretenue pour la durée de sa vie utile.

Si vous regardez les prêts que nous avons accordés depuis 2012, il n'y a pas de défauts de paiement ni de paiements en retard. Ils sont bien gérés et il n'y a pas de dépassement de coûts. On n'entend pas toujours les belles histoires, mais il y a de nombreuses collectivités qui sont prêtes à entreprendre des travaux dès maintenant.

Merci.

**M. Jaime Battiste:** Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Il vous reste moins d'une minute — environ 45 secondes.

**M. Jaime Battiste:** Si vous aviez 30 secondes pour nous convaincre au nom de votre organisation d'investir dans l'AFPN une partie des fonds de la relance, quel serait votre meilleur argument?

**M. Ernie Daniels:** Eh bien, cela permettrait aux Premières Nations de préserver leur bon dossier et d'avoir accès aux emprunts futurs à mesure qu'elles en auront besoin pour bâtir leur économie. N'oublions pas qu'elles comptent actuellement sur leurs propres sources de revenu pour construire toute cette infrastructure. Ces 900 millions de dollars, c'est beaucoup d'argent à leur disposition.

Grâce à notre succès, nous avons pu faire six émissions d'obligations successives, en élargissant chaque fois le bassin d'investisseurs qui les achètent. C'est devenu international. Nous avons des investisseurs américains, européens et canadiens qui achètent nos obligations...

• (1740)

**Le président:** Votre temps est écoulé.

**M. Jaime Battiste:** Merci.

**Le président:** Madame Bérubé.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins actuellement présents ainsi que les opérateurs techniques et les interprètes, qui sont essentiels au bon fonctionnement du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

Je me présente, je m'appelle Sylvie Bérubé, et je suis la députée d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, un territoire traditionnel des Algonquins, des Anishinabes et des Cris de ma circonscription.

Ma question s'adresse à M. Daniels. Dans quelle mesure les turbulences actuelles des marchés affectent-elles la capacité d'emprunter des Premières Nations, maintenant et à l'avenir?

[Traduction]

**M. Ernie Daniels:** Je vais demander à mon collègue, M. Berna, de répondre à cette question.

**M. Steve Berna:** Votre question tombe à point nommé, puisque nous envisageons la semaine prochaine de faire notre septième émission d'obligations.

Nous fonctionnons de la même façon qu'une trésorerie provinciale. Nous travaillons avec les six banques à charte, plus la Laurentienne et Casgrain de Montréal. Nous visons de recueillir près de 230 millions de dollars la semaine prochaine. L'émission s'est écoulée entièrement. Il ne s'agit pas de savoir si on peut se fier aux Premières Nations pour rembourser leurs prêts — 230 millions de dollars, c'est beaucoup d'argent —, mais de savoir si elles ont les sources de revenus nécessaires pour améliorer l'infrastructure de leurs collectivités et augmenter leurs revenus à l'avenir. Si les revenus peuvent augmenter, les marchés financiers vont prêter.

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de turbulences en ce qui concerne le programme de l'AFPN et, comme mon collègue M. Daniels le disait tantôt dans sa déclaration préliminaire, nous avons vu relever notre cote chez Moody's, ce qui est sans précédent. La confiance des marchés financiers envers les Premières Nations a augmenté chaque année, au point que si nous pouvions maintenant collaborer

avec le Canada à faire de la monétisation, je pense que les investisseurs seraient au rendez-vous.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé:** Je vais poursuivre avec vous. Comment entrevoiez-vous la situation des marchés financiers après la crise? Craignez-vous une augmentation des taux d'intérêt ou un resserrement des conditions d'obtention de crédit, par exemple?

[Traduction]

**M. Ernie Daniels:** Je vais demander à M. Berna de répondre à cette question-là aussi.

**M. Steve Berna:** En vertu de la loi qui nous gouverne, pour rassurer à la fois les agences de notation et les investisseurs sur les marchés financiers, nous devons veiller, lorsque nous accordons un prêt, à ce que les revenus engagés pour soutenir ce prêt représentent un multiple supérieur à ce qu'il faut pour rembourser le prêt. C'est ce qu'on appelle le ratio de couverture de la dette. À l'heure actuelle, chaque nation membre de l'AFPN respecte son ratio de couverture, c'est-à-dire que les revenus qu'elle a engagés représentent un facteur supérieur aux paiements de son emprunt, et c'est ainsi depuis huit ans.

La question est de savoir combien de temps vont durer les restrictions imposées par la COVID-19. Si elles vont plus loin que le mois de septembre, nous devons peut-être discuter de nouveau avec notre conseil d'administration et déterminer la suite des choses. À l'heure actuelle, nous n'avons pas de défauts de paiement ni de paiements en retard. Il s'agit simplement de savoir jusqu'à quand la COVID-19 va fermer des entreprises qui financent le remboursement des prêts. Pour l'instant, tout va bien.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé:** Je vous remercie.

Ma dernière question s'adressera aussi à M. Berna.

Selon vous, qu'est-ce que le gouvernement fédéral devrait faire pour maintenir ou améliorer l'accès aux emprunts à bon marché pour les Premières Nations, tout en préservant leur indépendance?

[Traduction]

**M. Steve Berna:** C'est une excellente question. Le deuxième point que M. Daniels a abordé dans sa déclaration concernait la création d'un programme de papier commercial. Le but de tout prêt est d'obtenir le taux d'intérêt le plus bas possible pour que les paiements de remboursement soient le plus bas possible pour les Premières Nations. Autrement dit, on cherche à tirer le meilleur rendement de chaque dollar.

Pour avoir un programme de papier commercial, il faut trois choses. Il faut des cotes de crédit. L'AFPN peut les avoir. Il faut des clients. L'AFPN peut les avoir. Enfin, il faut des investisseurs pour acheter les titres du programme, c'est-à-dire des prêts à court terme souscrits chaque mois. Si la COVID-19 persiste et qu'il n'y a pas d'acheteurs pour le papier commercial de l'AFPN ou celui de la province, nous compterions sur la Banque du Canada comme acheteur de dernier recours.

Ce n'est pas une subvention. C'est un investissement que la Banque ferait et elle se ferait payer de l'intérêt. Un programme de papier commercial permettrait à tous nos membres d'économiser 1 % à partir d'aujourd'hui. Nos prêts sont déjà en deçà du taux préférentiel des banques. Nous irions 1 % plus bas encore que le taux préférentiel, avec un rendement d'autant meilleur pour chaque dollar. Nous avons simplement besoin d'un appui pour nous assurer que notre programme de papier commercial trouvera des acheteurs sur les marchés d'aujourd'hui.

• (1745)

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé:** Je vous remercie.

[Traduction]

**M. Ernie Daniels:** J'aimerais juste ajouter quelque chose aux propos de M. Berna. Un des autres points que nous avions était la monétisation des fonds d'infrastructure du Canada. La monétisation aurait un effet de levier sur les fonds actuels du budget d'infrastructure, que nous pourrions faire jouer sur le marché pour construire beaucoup plus d'équipements dont nous avons besoin aujourd'hui, avec les dollars d'aujourd'hui.

**Le président:** Merci beaucoup.

Le temps est écoulé et la parole est maintenant à Mme McPherson, qui dispose de six minutes.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP):** Merci beaucoup.

Je veux d'abord vérifier si vous m'entendez tous. J'ai trouvé un casque d'écoute à la dernière minute.

**Le président:** Cela semble bon.

**Mme Heather McPherson:** Je tiens à remercier les interprètes et à m'excuser de ne pas avoir été prête au début.

Merci à tous les témoins qui se sont joints à nous aujourd'hui.

J'ai quelques questions à poser à un bon ami à moi, M. Herbert Lehr.

Monsieur Lehr, tout d'abord, c'est bon de vous voir.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la structure particulière des établissements métis et nous dire comment elle a pu jouer sur votre capacité de recevoir de l'aide?

**M. Herbert Lehr:** Merci beaucoup, madame McPherson.

Les établissements métis sont régis par une loi provinciale, alors nous proposons un programme d'amélioration. Nous devons invoquer les droits conférés par l'article 35 — et c'est ce sur quoi nous travaillons avec le Canada — pour pouvoir aller de l'avant et obtenir ce type de financement.

Le Canada a beaucoup fait pour les Métis par l'entremise du Ralliement national des Métis et il a fourni du financement à des organismes comme celui-là, mais ces organismes n'ont pas l'infrastructure, les équipements publics concrets que nous avons, comme des routes, des usines de traitement de l'eau, des bassins d'épuration, ce genre de choses, de sorte que personne n'a pris fait et cause pour nous, les Métis.

**Mme Heather McPherson:** Ma prochaine question se rattache un peu à cela, monsieur Lehr.

Nous savons que vous avez négocié une entente provisoire de trois ans. Qu'est-ce que le gouvernement du Canada doit faire pour s'acquitter de ses obligations — je crois que vous en avez parlé un peu — découlant de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Daniels c. Canada*?

**M. Herbert Lehr:** Nous avons présenté une analyse de rentabilité, madame McPherson. Personne ne nous a donné de garantie de succès. Les choses en sont restées là à cause de la COVID-19. Il n'y a pas de budget fédéral, alors personne ne peut négocier avec nous, et nos établissements deviendront insolubles si nous n'obtenons pas quelque chose avant la fin de l'exercice en cours.

**Mme Heather McPherson:** J'ai une dernière question pour vous, monsieur Lehr.

Nous savons que les répercussions économiques de la COVID-19 diffèrent selon le sexe, encore plus pour les femmes qui travaillent dans le secteur des services. Comment le gouvernement peut-il venir en aide aux femmes métisses en ce moment?

**M. Herbert Lehr:** Encore une fois, il nous faut davantage de capitaux à la SIC pour que nos femmes aient accès à différents types d'entreprises et à des études plus poussées. Les perspectives d'éducation font cruellement défaut à nos gens, à tous les membres de nos collectivités. Les statistiques dont nous disposons sont très claires: nous sommes sous-financés en matière d'éducation.

**Mme Heather McPherson:** Merci beaucoup. Je tiens aussi à offrir mes condoléances pour le décès des trois aînés dans votre communauté. Je suis de tout cœur avec vous.

J'aimerais maintenant poser quelques questions à l'AFPN.

Nous savons que le tourisme autochtone a été très durement touché. Avant la pandémie, c'était un des secteurs qui grandissaient le plus rapidement au Canada.

Pouvez-vous nous parler des conséquences plus vastes pour la stabilité financière des collectivités, maintenant que ces secteurs de croissance sont paralysés et le seront encore dans un avenir prévisible?

• (1750)

**M. Ernie Daniels:** Merci de votre question, madame McPherson.

Je tiens à préciser que nous ne prêtons pas à des particuliers. Nous prêtons à des bandes des Premières Nations, comme le veut la loi. Nos seuls emprunteurs admissibles actuellement sont les bandes visées par la Loi sur les Indiens.

Nous avons remarqué qu'une bonne partie de l'infrastructure que les Premières Nations construisent sert habituellement à soutenir des entreprises qui se lancent en affaires. Une chose qui est touchée, c'est la capacité de payer le loyer des bureaux, des locaux de vente au détail ou des choses de ce genre. Aussi, ce qu'on voit dans la plupart des cas, ce sont des bandes autochtones qui possèdent des entreprises touristiques ou d'autres entreprises de services. Celles-là ont été durement touchées, et certaines de leurs exploitations sont de taille. Par exemple, les Cris d'Enoch ont dû mettre à pied près d'un millier de personnes. Ils ont été frappés de plein fouet.

L'aide accordée par le Canada ne répondait pas aux besoins des entreprises appartenant aux Premières Nations et exploitées par elles. Je sais qu'il y a eu des mises à jour récemment, et on semble vouloir corriger la situation. Ce serait une très bonne chose. Nous aimerions remercier le gouvernement du Canada pour ces 17,1 millions de dollars. Je me suis rendu compte de ce dont vous parliez, mais je n'en avais pas entendu parler jusqu'à maintenant.

**Le président:** Votre temps est écoulé, madame McPherson. Merci.

Nous passons maintenant au deuxième tour, où les membres disposent de cinq minutes chacun. J'ai sur ma liste M. Schmale, M. van Koeverden, M. Dalton et Mme Zann.

Monsieur Schmale, vous avez cinq minutes.

**M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Lehr, vous avez dit qu'un certain nombre de vos établissements comptent énormément sur les revenus de l'industrie pétrolière et gazière, grâce auxquels vous financez les programmes que vous offrez à ceux que vous représentez ici. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous expliquer en quoi, si des politiques en venaient à entraver l'exploitation de ces ressources, cela nuirait à vos programmes?

**M. Herbert Lehr:** Certainement. Cela nous touche de bien des façons. Comme nous pouvons nous associer à certaines activités d'exploration pétrolière et gazière, nous l'avons fait, alors nous avons des sommes engagées là-dedans. Lorsque nous devons augmenter notre taxe industrielle, nous devons aussi, essentiellement, payer plus d'argent pour ce genre de choses.

Le moratoire actuellement imposé par le gouvernement provincial sur l'acquisition et la vente de concessions pétrolières et gazières nous paralyse. Nos membres ont des entreprises indépendantes qui travaillent au sein de l'industrie des hydrocarbures et qui profitent donc de ce genre d'activités. Nos établissements ont des intérêts dans un peu tout, ce qui va des installations de forage aux entreprises de camionnage.

**M. Jamie Schmale:** Vos membres peuvent donc grandir et créer de la richesse et des débouchés, et cela se répercute sur les collectivités voisines. On ne peut que s'en réjouir en fin de compte.

• (1755)

**M. Herbert Lehr:** On pouvait lorsqu'on vendait du pétrole et du gaz. Maintenant qu'il n'y a ni pétrole ni gaz et que la terre est ce qu'on appelle de la moraine, où on ne peut ni cultiver ni exploiter autre chose que le pétrole et le gaz, maintenant qu'il n'y a plus rien, c'est la catastrophe absolue, la tempête parfaite. Tout d'un coup, toutes vos entreprises sont insolvables et acculées à la faillite. Vous ne pouvez plus payer quoi que ce soit dans la collectivité parce que tous vos œufs sont dans le même panier. Avec toutes ces entreprises au point mort à cause de la COVID, à cause de la chute du pétrole et du gaz, toutes nos collectivités disent maintenant qu'elles n'ont plus d'argent. La province ne nous en a pas donné non plus.

**M. Jamie Schmale:** D'accord.

Je n'attends pas de réponse à ce que je vais dire maintenant. Comme vous le savez, en Colombie-Britannique, les Wet'suwet'en ont élu des chefs et des membres de conseil de bande qui militent en faveur de l'exploitation des ressources énergétiques et gazières et

qui y voient une occasion d'offrir des emplois, des débouchés et de la richesse à leurs gens, dont certains n'ont pas beaucoup de perspectives à l'heure actuelle à cause de l'endroit où ils vivent. C'est intéressant comme histoire, je trouve.

Voulez-vous ajouter quelque chose avant que je passe à M. Daniels?

**M. Herbert Lehr:** Oui, simplement que nous demandons au Comité d'appuyer notre demande de 150 millions de dollars. C'est ce que nous voulons. Merci.

**M. Jamie Schmale:** D'accord. Merci beaucoup.

Monsieur Daniels, j'aimerais reprendre là où vous vous êtes arrêté il y a quelques instants. Quels avantages voyez-vous pour les collectivités non autochtones à soutenir le redémarrage d'entreprises autochtones? Comment de solides milieux d'affaires autochtones peuvent-ils influencer sur les collectivités non autochtones qu'ils englobent ou dans lesquelles ils se trouvent? Cela revient à ce dont je parlais avec M. Lehr.

**M. Ernie Daniels:** Merci, monsieur Schmale. C'est une très bonne question.

Lorsque nous prêtons de l'argent à une nation autochtone, nous recueillons toujours de l'information sur les retombées économiques. Jusqu'à maintenant, avec les 900 millions de dollars que nous avons prêtés, les retombées que nous constatons sont, au minimum, d'environ 2 milliards de dollars. Nous savons ce que rapporte chaque dollar versé à une collectivité autochtone. C'est de l'ordre de 95 %. L'économie environnante, tout comme les localités avoisinantes et les gouvernements provinciaux, en profite beaucoup chaque fois que 1 dollar est dépensé dans une réserve.

Lorsque nous parlons de monétiser des fonds fédéraux d'infrastructure, vous pouvez être sûr que l'économie canadienne va en profiter à près de 100 %, depuis les matériaux de construction et les fournitures jusqu'aux impôts payés par les particuliers qui fournissent ces services aux Premières Nations.

**Le président:** Cela fait cinq minutes pile.

Merci, monsieur Daniels.

Nous allons passer à M. van Koeverden, pour cinq minutes.

**M. Adam van Koeverden:** Merci beaucoup, monsieur le président.

*Marsi. Meegwetch.* J'aimerais commencer par souligner que je me trouve sur le territoire traditionnel des Wendat et des Anishinabe, des Haudenosaunee, de la Première Nation des Mississaugas de New Credit et de nombreuses autres nations.

Je profite également de l'occasion pour souligner que je ne serais probablement pas ici si ce n'était d'une invention inuite appelée le kayak. J'ai grandi en kajaquant dans un club de canotage. Je crois important de parler de ce que nous nous sommes approprié. À Oakville, où j'ai grandi, l'enfant blanc que j'étais s'est servi d'une invention inuite, et j'ai pu voyager partout dans le monde.

Si je parle de mon passé sportif, c'est parce que je me sens un peu dépassé quand on parle d'exploitation minière, de finances et d'approvisionnement. Je peux l'avouer à mes amis et collègues ici présents. Mes questions seront un peu plus sociologiques, si vous me le permettez. En fait, ma seule expérience des grandes exploitations minières a été dans le Grand Nord avec un groupe de sport pour le développement, ou en Afrique de l'Ouest avec un autre groupe de sport pour le développement, parce que très souvent ces grandes entreprises peuvent se permettre d'investir dans d'excellentes infrastructures communautaires, des installations sportives et le sport pour le développement, qui ont un grand impact communautaire.

Je suis également secrétaire parlementaire pour le Sport, et il vaut la peine, sur divers plans, de parler du sport autochtone, de la façon dont on bâtit une communauté et dont on bâtit des partenariats avec les grandes industries afin d'avoir un impact important. Si vos communautés ou vos institutions ont bénéficié de ce type d'investissement, je demanderais à quiconque a des connaissances en la matière de nous dire comment nous pouvons mieux investir dans la communauté à partir de rien, à partir de la base, pour les enfants et les jeunes, pour les femmes et pour les personnes vulnérables. Je vous cède la parole.

● (1800)

**M. Jonathan Huntington:** Je peux certainement essayer de répondre à cette question pour vous, monsieur van Koeverden. Cela nous ramène en partie à ce que nous avons dit au début de la séance.

L'un des projets d'infrastructure prêts à démarrer qui est proposé par l'une de nos communautés partenaires, la Première Nation d'English River, concerne un complexe récréatif près de Saskatoon. Il s'agit de construire un complexe récréatif pour les jeunes et certainement pour les jeunes Autochtones.

Il ne fait aucun doute que les communautés du Nord de la Saskatchewan veulent centrer leurs efforts sur leurs jeunes. Nous avons constaté à maintes reprises qu'il faut mettre l'accent sur les jeunes, que ce soit dans les arts et la culture ou dans les sports comme le vôtre. Si vous vous concentrez sur ces jeunes et que vous investissez dans ces communautés et ces jeunes, vous pouvez voir une énorme différence.

Nous savons que le Nord de la Saskatchewan est une région dont la population est très jeune. Je pense que notre entreprise, Cameco, et nos communautés partenaires diront que nous devrions mettre l'accent sur les jeunes là où nous pouvons les voir grandir, se développer et devenir d'excellents citoyens modèles.

**M. Adam van Koeverden:** Merci, monsieur Huntington.

**M. Ernie Daniels:** J'aimerais ajouter quelque chose.

**M. Adam van Koeverden:** Merci, monsieur Daniels. Ce serait formidable.

**M. Ernie Daniels:** Je peux vous donner quelques exemples. Une Première Nation près de Vancouver, au cœur de Chilliwack, en Colombie-Britannique, a emprunté de l'argent — et a utilisé ses revenus autonomes — pour construire un terrain de sport pour sa communauté, une vraie piste de course, des vestiaires et ce genre de choses. Bon nombre des initiatives que nos emprunteurs envisagent visent vraiment à améliorer la vie des gens dans leur communauté, et les sports contribuent beaucoup à cela.

Je pourrais parler de ma communauté, la Première Nation de Salt River, dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle a récemment construit un complexe communautaire. On y enseigne aux jeunes comment faire des jeux de mains traditionnels dénés et ce genre de choses pour essayer de les faire participer davantage.

Beaucoup d'infrastructures sont mises en place dans beaucoup de communautés que nous finançons. C'est vraiment axé sur la communauté. On s'efforce de rassembler les gens pour faire des célébrations. Quand j'étais jeune, les célébrations étaient très fréquentes, et maintenant elles commencent à réapparaître.

**M. Adam van Koeverden:** Merci, monsieur Daniels.

Monsieur Lehr, je vous ai vu hocher la tête. Quelque chose me dit que vous avez peut-être fait du sport dans votre vie. J'aimerais beaucoup que vous nous donniez votre point de vue.

**M. Herbert Lehr:** Je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais nous avons eu un excellent joueur de hockey originaire de l'établissement Métis de Fishing Lake, Sheldon Souray.

Nous faisons partie des équipes sportives qui existent, mais dans nos communautés, nous constatons qu'il n'y a pas assez d'argent réservé pour que chaque organisme puisse avoir accès aux fonds nécessaires.

Nous devons appliquer les politiques sanitaires et sociales du Canada dans les communautés afin de permettre à chacun de nos enfants autochtones d'avoir un rêve, d'avoir la possibilité de faire certaines de ces choses.

Ce que j'entends au sujet de l'aménagement de pistes de course et de choses de ce genre est formidable. J'ai huit communautés qui n'ont rien à offrir à nos enfants. Nous devons nous rendre dans des villes voisines, à 45 minutes de chez nous, et nous avons des parents qui n'ont pas l'argent pour les y amener. Nous n'avons même pas d'école allant jusqu'à la 12<sup>e</sup> année pour permettre à nos enfants d'avoir ces possibilités récréatives. Ils ne peuvent pas en profiter et c'est donc très difficile.

**Le président:** Désolé, monsieur Lehr, mais nous avons dépassé le temps alloué. C'est parfait, merci. Je suis sûr que nous reviendrons là-dessus.

Monsieur Dalton, vous avez cinq minutes.

**M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC):** Pour commencer, j'ai quelques questions pour Ernie Daniels.

Ma question peut sembler simpliste, mais je me demande quels sont les critères pour être une entreprise autochtone.

**M. Ernie Daniels:** Si elles opèrent... Prenez l'exemple des Cris d'Enoch. Ils exploitent un casino. Ils louent également des propriétés commerciales. Ils ont aussi une station-service. Ils ont un certain nombre d'initiatives différentes. Ce sont des Autochtones qui dirigent les opérations. Dans certains cas, les Premières Nations investissent dans des projets énergétiques ou autres. C'est de cela dont nous parlons.

Nous avons récemment financé une communauté de la Nouvelle-Écosse pour qu'elle installe son magasin communautaire et sa station-service juste avant que la pandémie éclate et que la distanciation sociale entre en vigueur, de sorte qu'elle a été retardée dans ses activités. C'est une entreprise autochtone. Plusieurs personnes qui devaient y travailler ont perdu leur emploi. Le magasin n'avait pas les stocks nécessaires pour commencer à vendre. La conjoncture l'a empêché de réaliser son objectif.

• (1805)

**M. Marc Dalton:** Je crois comprendre que bon nombre d'entreprises autochtones ne peuvent pas recevoir de soutien pour la COVID parce qu'elles sont liées à la Première Nation ou à la bande. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Par exemple, pour la subvention salariale d'urgence du Canada, y a-t-il des règles strictes? Ces règles excluent-elles un certain nombre d'entreprises autochtones qui ont besoin de ce soutien?

**M. Ernie Daniels:** Lorsque cela a été annoncé pour la première fois, c'est devenu très clair pour nous, parce que nous avons reçu des appels de nos membres emprunteurs qui nous disaient qu'ils passaient entre les mailles du filet. Certains de leurs employés ne pouvaient pas avoir accès aux 2 000 \$ mensuels. De plus, c'est la subvention salariale qui a eu le plus d'impact. Je pense qu'au fil du temps, on a un peu assoupli les définitions pour essayer de les inclure. Nous ne savons pas encore quel soutien reçoivent les gens qui en ont vraiment besoin, alors oui.

**M. Marc Dalton:** Je dois admettre que j'ai été étonné lorsque vous avez mentionné que 943 millions de dollars relèvent de votre autorité, de votre supervision, en tant qu'AFPN, et qu'il n'y a eu aucun défaut de paiement. Vous assumez donc vos responsabilités extrêmement bien. Ce qui se passe ici avec la COVID risque-t-il de saper ce bilan? Comment voyez-vous les choses pour ce qui est de respecter ces obligations?

**M. Ernie Daniels:** Pour cette année, et surtout grâce à l'annonce récente, nous pouvons respecter nos obligations. Si la pandémie dure 18 mois, comme on l'avait prévu au départ, nous commencerons certainement à avoir des problèmes au cours de la deuxième année. Une Première Nation qui dépend beaucoup de revenus autonomes, qui traite beaucoup avec le public et qui serait fermée par la COVID-19, serait vraiment touchée à long terme.

Nous espérons que cela n'arrivera pas. C'est pourquoi nous avons quelques recommandations à formuler. La première est de créer un fonds d'urgence qui nous permettra de consentir des prêts à taux d'intérêt nul à nos membres sur une base de remboursement. Nous estimons que 50 millions de dollars seraient suffisants pour nous permettre de tenir le coup pendant 18 mois, si nécessaire.

**M. Marc Dalton:** Merci.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Votre temps est écoulé, monsieur Dalton. Il vous reste huit secondes, mais je vais les utiliser.

J'ai assisté, dans les Six Nations, à la cérémonie d'inauguration du premier Tim Hortons autochtone de l'Ontario. Ted Nolan, le grand joueur de hockey, était l'un des propriétaires. Vos huit secondes sont écoulées.

**M. Marc Dalton:** C'est bien.

**Le président:** Cela nous amène à Mme Zann, pour cinq minutes.

• (1810)

**Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.):** Bonjour. C'est formidable de voir tous vos beaux visages ici. Merci beaucoup de témoigner et de nous avoir présenté des exposés aujourd'hui. Je viens du territoire non cédé des Micmacs, ici à Truro, en Nouvelle-Écosse. Je pense qu'il est merveilleux que nos Premières Nations, nos Autochtones, nos Innus aillent de l'avant et créent, de leur propre initiative, des entreprises de toutes sortes.

Mon collègue a parlé des sports. Je viens du monde des arts et de la culture et j'ai passé 30 ans dans le théâtre comme actrice profes-

sionnelle, chanteuse, écrivaine, réalisatrice, productrice, et j'en passe. Bon nombre de mes amis micmacs et autochtones sont dans la profession d'acteur. Quelle proportion de l'argent versé à ces différentes entreprises est consacrée à l'économie créative? Pour chaque 7 \$ dépensés par le gouvernement, il y a un rendement de 11 \$.

J'aimerais que vous me disiez, monsieur Daniels, ce que vous faites sur le plan de l'économie créative.

**M. Ernie Daniels:** En ce qui concerne notre processus, lorsqu'une Première Nation emprunte auprès de nous, elle ne décide pas vraiment des fins auxquelles elle aimerait utiliser le prêt. Cela doit répondre à un certain critère d'admissibilité. Il pourrait s'agir de développement social ou économique. Beaucoup d'emprunteurs songent à créer des centres communautaires. On y trouve différents types d'activités créatives.

J'ai parlé de ma communauté, la Première Nation de Salt River, dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle a récemment construit un magnifique complexe qui abrite beaucoup de jeux de mains traditionnels. Elle s'organise pour offrir des concerts dans la communauté.

C'était un endroit d'où venaient les musiciens. Je suis moi-même un ancien musicien. J'ai joué dans un groupe rock pendant une vingtaine d'années.

**Mme Lenore Zann:** Quel instrument avez-vous joué?

**M. Ernie Daniels:** Je jouais de la batterie.

**Mme Lenore Zann:** Excellent. Vous savez donc à quel point il peut être difficile de gagner sa vie en tant qu'artiste.

**M. Ernie Daniels:** C'est pourquoi je suis devenu comptable agréé.

**Mme Lenore Zann:** J'ai beaucoup d'amis — Graham Greene, Billy Merasty, Glen Gould, de la Nouvelle-Écosse, et de nombreux acteurs de partout au Canada — qui sont autochtones et qui gagnent très bien leur vie. J'essaie de dire aux pouvoirs publics, à tous les niveaux, que nous devons investir dans l'économie créative afin que les gens créatifs puissent gagner leur vie grâce à ce qu'ils aiment et à ce dans quoi ils excellent — pour raconter nos histoires. Y a-t-il une meilleure façon de raconter nos histoires que par la musique, le théâtre, l'art et tout cela, n'est-ce pas?

**M. Ernie Daniels:** Oui. Richard Van Camp vient de ma communauté.

**Mme Lenore Zann:** Excellent.

Y a-t-il des gens qui investissent et qui essaient d'investir dans l'économie créative et de faire croître ces entreprises partout au Canada?

**M. Ernie Daniels:** Ce n'est pas tant dans le cadre du modèle sur lequel nous travaillons, parce que nous essayons d'amener les Premières Nations à gérer la richesse. Nos communautés ont besoin de richesse, n'est-ce pas?

**Mme Lenore Zann:** Bien.

**M. Ernie Daniels:** Nous n'en avons pas assez dans nos communautés.

**Mme Lenore Zann:** Une série télévisée changerait cela.

**M. Ernie Daniels:** Pourquoi, bien sûr.

**Mme Lenore Zann:** Il pourrait s'agir d'une série télévisée, d'une série d'animation ou d'une série théâtrale.

M. Lehr hoche la tête. Puis-je lui donner la parole maintenant?

• (1815)

**Le président:** Il vous reste 30 secondes. Allez-y monsieur Lehr.

**M. Herbert Lehr:** Nos communautés sont occupées, chaque été, à organiser des camps culturels. Nous avons beaucoup de gens qui sont de grands artistes, de merveilleux danseurs et des chanteurs de talent. Il faut simplement que nous puissions les faire venir, et c'est là le problème. Il faut des communautés en bonne santé. Il faut de l'argent pour faire les choses.

Si nous pouvons obtenir nos 150 millions de dollars sur deux ans, nous pouvons le faire et poursuivre nos efforts en ce sens.

**Mme Lenore Zann:** Bravo. Vous êtes dans les temps, une fois de plus.

Merci. *Wela'lin.*

**Le président:** Merci beaucoup.

Une autre célébrité, Robbie Robertson, vient juste d'un peu plus haut.

**Mme Lenore Zann:** Eh bien, voilà.

**Le président:** Mme Michaud et Mme McPherson sont les suivantes.

Madame Michaud, vous avez deux minutes et demie.

[*Français*]

**Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ):** Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je remercie les témoins d'être là et de témoigner. J'en profite aussi pour remercier le personnel, en particulier celui de l'interprétation. Ce n'est pas toujours facile. Nous lui sommes reconnaissants de leur travail.

C'est très intéressant d'entendre Mme Zann et M. Daniels parler d'art. Cependant, je suis porte-parole du Bloc québécois en matière de changement climatique. Ma question s'adresse donc à M. Austin.

La crise que l'on vit en ce moment entraîne évidemment son lot de bouleversements sur les marchés énergétiques mondiaux. À court et à moyen terme, comment entrevoyez-vous l'évolution des prix de l'uranium?

[*Traduction*]

**M. Jonathan Huntington:** Je crois que votre question porte sur les prix de l'uranium dans la situation actuelle.

Nous surveillons de très près le prix de l'uranium. Nous avons toujours dit que, pour que nos activités reprennent vie — si je puis dire —, nous avons besoin de contrats à long terme. Nous avons dû prendre des décisions difficiles pour mettre fin à nos opérations à McArthur River, à Key Lake et à Rabbit Lake au cours de ces dernières années, parce que le marché n'était pas suffisant pour que nous puissions poursuivre ces activités. Nous espérons, par exemple, que McArthur River et Key Lake rouvriront. Nous espérons que Cigar Lake rouvrira. Cependant, nous avons besoin non seulement d'une hausse du prix au comptant à court terme, mais aussi de contrats à long terme avec des partenaires. Cela nous permettra de ramener un grand nombre de nos partenaires autochtones. Nous sommes très fiers de notre bilan sur le plan de l'emploi des Autochtones, mais nous sommes tout aussi fiers de notre bilan auprès de nos entrepreneurs autochtones.

Nous aimerions que les prix augmentent, comme beaucoup d'autres le voudraient, pour que tous ces gens puissent retourner au travail, mais à l'heure actuelle, ils ne sont pas au niveau voulu. J'aimerais pouvoir vous dire quand ils reviendront au bon niveau, mais je n'ai pas de boule de cristal pour le moment.

**Le président:** Il vous reste 20 secondes.

[*Français*]

**Mme Kristina Michaud:** D'accord.

Le premier ministre du Canada a annoncé que, dans une certaine relance verte, il aimerait peut-être financer des projets, dont ceux qui visent une diminution de la dépendance aux énergies fossiles. Ceux qui réduiraient la dépendance à ces énergies seraient donc favorisés.

Votre entreprise y voit-elle une belle occasion?

[*Traduction*]

**Le président:** Je suis désolé, mais vous devrez attendre pour la réponse. Le temps imparti est écoulé, et nous allons passer à Mme McPherson pour deux minutes et demie.

**Mme Heather McPherson:** Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup de me donner une autre occasion d'intervenir. J'aimerais poser une question à M. Huntington.

Nous avons vu des communautés autochtones des quatre coins du pays craindre, à juste titre, que des travailleurs propagent la COVID-19 à des communautés voisines.

Vous en avez parlé un peu, mais pourriez-vous nous parler du matériel que le gouvernement fédéral doit fournir pour s'assurer que les communautés autochtones ont ce dont elles ont besoin pour être en sécurité?

**M. Jonathan Huntington:** C'est une excellente question. Je dirais que je ne veux pas parler au nom de ces communautés autochtones. Je discute régulièrement avec des chefs autochtones, des maires de communautés métisses, etc.

Je dirais qu'au début de cette pandémie, lorsque nous avons examiné les décisions difficiles à prendre au mois de mars, par exemple, lorsque la situation a vraiment commencé à prendre de l'ampleur en Saskatchewan, nous avons pris la décision, le 22 ou le 23 mars, de fermer Cigar Lake. Je me souviens de mes conversations avec les chefs autochtones à ce moment-là. Ils craignaient, dans les communautés éloignées du Nord de la Saskatchewan, de ne pas avoir le matériel qui était disponible dans le Sud du pays.

Je dirais qu'à mon sens, le soutien que notre industrie de l'extraction de l'uranium a apporté, et aussi celui des autorités sanitaires — mais je ne veux pas parler en leur nom — a calmé un peu leurs inquiétudes, au point où ils sont maintenant prêts à envisager la réouverture. Je ne peux parler qu'en notre nom. Nous avons envoyé près de 10 000 masques, 7 000 paires de gants et des centaines de litres de désinfectant pour les mains dans le Nord de la Saskatchewan afin d'apporter de l'aide. Je pense que votre question devrait plutôt s'adresser à ces chefs autochtones pour qu'ils y répondent, s'ils se sentent maintenant rassurés.

Je dirai ceci. D'après une conversation que j'ai eue avec un chef hier, il ne fait aucun doute que les gens ne seront pas entièrement rassurés tant qu'il n'y aura pas de vaccin ou quelque chose qui permettra un retour à la vie normale.

**Mme Heather McPherson:** Bien sûr.

**M. Jonathan Huntington:** À l'heure actuelle, en tant que compagnie d'uranium, nous devons prendre des décisions difficiles sur la façon de relancer nos activités. La dernière chose que nous voulons, et que veulent les communautés autochtones éloignées du Nord, c'est que la COVID revienne ou arrive en leur sein. Nous avons vu ce qui s'est passé — et Gary Vidal pourra vous en parler — dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan, lorsque le problème est devenu très grave dans la région de La Loche, etc.

• (1820)

**Mme Heather McPherson:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Cela nous amène au tour suivant.

J'ai M. Arnold, M. Powlowski, M. Vidal et Mme Damoff.

Monsieur Arnold, vous avez cinq minutes.

**M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Je viens de la Colombie-Britannique. Monsieur Daniels, nous nous sommes peut-être rencontrés là-bas. Ma circonscription englobe les nations Shuswap-Secwepemc et Syilx, de l'Okanagan. C'est certainement une belle région du pays.

Monsieur Daniels, j'aimerais m'adresser à vous parce que vous avez vraiment mis l'accent sur l'aspect financier et je pense que c'est là que se situe le plus grand défi pour la plupart des Premières Nations et toutes les communautés à l'heure actuelle, les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Lorsque vous faites des investissements par l'entremise de l'AFPN, où voyez-vous le meilleur rendement? Est-ce dans le secteur des ressources? Est-ce dans la production? Est-ce dans le secteur manufacturier? Selon vous, où se situe le meilleur rendement du capital investi par l'entremise de cette organisation?

**M. Ernie Daniels:** Merci, monsieur Arnold. C'est une très bonne question.

Le meilleur rendement que nous pouvons voir sur les investissements, l'argent que les Premières Nations nous ont emprunté, c'est dans l'énergie de remplacement, tout ce qui touche les ressources réglementées. J'oserais dire dans un pipeline, parce c'est réglementé et que cela rapporte. Je sais que les Premières Nations veulent participer au capital de ces projets. C'est surtout dans le domaine de l'énergie verte, où c'est lié à des contrats à long terme, au niveau provincial, territorial ou fédéral.

Je vais demander à M. Berna s'il peut répondre à cette question également, parce qu'il y a quelques autres domaines qu'il connaît mieux que moi.

**Le président:** Allez-y, monsieur Berna.

**M. Steve Berna:** Merci.

Nous en avons un exemple en Ontario. Une petite communauté a eu l'occasion, grâce à un contrat FIT version 1, de participer au capital d'un parc éolien. Le revenu qu'elle recevra de ce parc éolien va la transformer. Nous lui avons prêté 117 millions de dollars. Elle est devenue propriétaire du parc à 50 %. Au cours des 25 prochaines années, son chef et son conseil recevront des flux de trésorerie ré-

guliers qui leur permettront de bâtir leur communauté comme ils le prévoient.

À l'heure actuelle, nous prêtons surtout dans le domaine des parcs éoliens, des centrales au fil de l'eau et parfois des projets solaires. Comme M. Daniels l'a dit, si c'est soutenu par des contrats avec les gouvernements provinciaux, fédéral ou territoriaux, les communautés ont l'assurance d'une rentabilité à notre taux d'intérêt actuel d'environ 2 %.

Il y a d'autres exemples, mais habituellement, l'énergie semble être le secteur le plus rentable à ce jour pour permettre aux communautés d'atteindre leurs buts et objectifs.

**M. Mel Arnold:** C'est bien. Merci.

Je vais changer un peu de sujet. Je remplace un membre de ce comité, car je siège au comité des pêches et des océans, mais au cours des derniers mois, j'ai beaucoup entendu parler des pêcheurs, etc., qui ne sont pas admissibles aux programmes.

Y en a-t-il parmi vous qui ont des liens avec les Premières Nations de nos régions côtières ou du Nord où des organisations ou des membres de ces communautés ont eu de la difficulté à accéder aux programmes qui ont été annoncés?

• (1825)

**M. Ernie Daniels:** Oui. Nous connaissons quelques communautés de l'Atlantique en particulier. Le secteur du crabe des neiges est particulièrement touché, tout simplement parce que les restaurants ne sont pas ouverts. Il n'a pas pu livrer ses produits aux restaurants au cours des derniers mois. Nous l'avons certainement constaté là-bas.

**M. Mel Arnold:** D'accord.

Avez-vous des liens financiers avec ces organisations pour obtenir ces renseignements également?

**M. Ernie Daniels:** Oui, nous en avons.

**M. Mel Arnold:** D'accord. Merci.

**M. Steve Berna:** Monsieur Arnold, si j'ai le temps, nous commençons à voir la phase deux de la participation des Premières Nations au développement économique. Au lieu d'investir individuellement, elles commencent à se regrouper, ce qui leur permettra d'acquérir une plus grande partie du capital et de plus grandes entreprises. Cela signifie que le rendement du capital investi est plus important et retourne à la communauté.

Nous participons directement aux discussions dans la région de l'Atlantique, où 13 communautés veulent travailler ensemble et acheter quelque chose ensemble. Je ne peux pas donner de détails, mais nous commençons à voir de plus grandes idées, ce qui signifie que de plus grands groupes de communautés travailleront ensemble à l'avenir.

**M. Mel Arnold:** D'accord. Merci.

**Le président:** Nous en sommes à cinq minutes.

**M. Mel Arnold:** D'accord. Merci.

**Le président:** Monsieur Powlowski, vous avez cinq minutes.

**M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.):** Je dois commencer par dire que, comme M. van Koevreden, je ne suis pas vraiment compétent pour parler de questions financières.

Je dois dire, monsieur Daniels, qu'une bonne partie de ce dont vous avez parlé est un langage qui m'est étranger, j'en ai bien peur, mais plus précisément, vous avez dit que vous vouliez des projets d'infrastructure prêts à démarrer et que vous vouliez pouvoir les financer. Une chose m'intrigue. Je pense que les projets d'infrastructure sont essentiellement des... Vous accordez des prêts, n'est-ce pas? Il faut rembourser cet argent, alors que beaucoup de projets d'infrastructure qui me viennent à l'esprit sont des investissements. Ce sont des investissements utilisés par la collectivité, mais dans des choses qui ne rapportent pas d'argent, et par conséquent, vous ne pouvez pas les utiliser pour rembourser votre prêt.

Je me demande de quels types d'infrastructure vous parlez lorsque vous dites que vous voulez des projets prêts à démarrer. S'agit-il de choses comme celles que vous venez de mentionner, comme les projets d'énergie solaire et éolienne, qui généreraient certainement des revenus? Est-ce ce genre de projets, ou est-ce que vous consentez des prêts pour d'autres types d'investissements? Je pense ici aux centres communautaires et aux centres sportifs et, dans ma circonscription, la Première Nation de Fort William a un foyer de soins chroniques. Est-ce que vous investissez dans ce genre de choses, ou est-ce seulement dans les projets qui génèrent des revenus?

**M. Ernie Daniels:** Merci, monsieur Powlowski, de cette question.

Nous consentons des prêts pour à peu près tout ce qu'une Première Nation veut faire. Nous disons en plaisantant qu'il suffit que ce soit légal. Cela peut être n'importe quoi sur le plan social ou économique. Cela peut être une participation dans des activités génératrices de revenus.

En ce qui concerne l'infrastructure, nous parlons d'un déficit estimé à 35 milliards de dollars dans les communautés des Premières Nations. Il s'agit donc du logement, de l'eau et des égouts, des routes, de tous ces types d'infrastructure, ainsi que des centres de santé, qui sont grandement nécessaires. C'est à peu près cela.

Ce que nous proposons au Canada, c'est d'envisager d'utiliser une partie des fonds du budget d'infrastructure actuel pour nous permettre d'en tirer parti sur les marchés financiers afin que nous puissions en faire plus aujourd'hui. Nous nous attaquons à un certain nombre de problèmes de santé en faisant cela, comme le surpeuplement des logements, qui peut avoir un effet mortel en raison de la COVID-19, l'eau et les égouts dont nous avons besoin pour vivre en bonne santé, et des installations adéquates, comme un centre de santé, où les malades peuvent se rendre. Nous consentons des prêts pour ce genre de choses.

À l'heure actuelle, les Premières Nations financent cela avec des revenus autonomes, et nous estimons que ces revenus peuvent atteindre environ 6 milliards de dollars, mais cela reste très loin des 35 milliards de dollars requis. Ce que nous proposons aidera vraiment à réduire considérablement cet écart.

• (1830)

**M. Marcus Powlowski:** Vous dites que votre suggestion consiste à ajouter votre argent aux fonds pour l'infrastructure qui découlent des ententes de financement de longue date entre les Premières Nations et Services aux Autochtones et, en outre, à accorder des prêts pour pouvoir, disons, construire des centres de santé?

**M. Ernie Daniels:** Oui. C'est exact. C'est ce que nous appelons la « monétisation ». C'est un effet de levier financier.

**M. Marcus Powlowski:** Comment peut-on vous rembourser, alors? Vous accordez des prêts et non des subventions.

**M. Ernie Daniels:** Oui. Habituellement, il y a une entente avec le gouvernement du Canada.

Je vais faire une petite digression. À l'heure actuelle, la majorité des prêts consentis aux Premières Nations sont garantis par des ententes de partage des revenus conclues avec les provinces. En Ontario, les loteries partagent les revenus avec les Premières Nations. Chaque Première Nation obtient un certain montant qu'elle peut utiliser comme levier. Ce sont des ententes de 35 ans, qui sont excellentes pour notre type de travail, et ces revenus servent à construire l'infrastructure. C'est la même chose pour le Canada. Nous lui disons qu'il doit intervenir maintenant pour nous aider à bâtir l'infrastructure dont nos communautés ont vraiment besoin en utilisant l'argent du Canada.

Nous prêtons à une Première Nation en fonction de ses sources de revenus existantes. Elle ne peut pas dire qu'elle va construire quelque chose et espère en tirer profit plus tard. Elle doit avoir des sources de revenus existantes pour construire cela. Par conséquent, nous n'avons pas vraiment de mauvais prêts ou ce genre de problème, parce que c'est assez sûr.

**Le président:** Le temps est écoulé. Nous allons maintenant passer à M. Vidal pour une série de questions de cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

**M. Gary Vidal:** Merci, monsieur le président.

Je veux revenir aux fabricants de produits chimiques. Monsieur Huntington ou monsieur Austin, je vais vous laisser décider qui répondra aux questions.

Je pense que dans votre exposé et dans vos réponses aux questions posées jusqu'à maintenant, vous avez été très modeste quant à l'incidence que cela a pu avoir sur votre propre entreprise, puis vous avez exprimé vos préoccupations à l'égard d'un groupe de vos partenaires communautaires, de vos entrepreneurs et d'autres entreprises autochtones. Je crois comprendre que, pour votre entreprise, le manque d'accès à la loi sur la SSUC ou à la subvention salariale pourrait avoir de graves répercussions sur vos résultats financiers. Si vous le voulez bien, j'aimerais que vous nous donniez une idée de l'incidence que cela a sur vous et sur votre entreprise dans le Nord de la Saskatchewan.

Par la suite, vous avez parlé d'un certain nombre d'entrepreneurs et d'autres entreprises autochtones du Nord de la Saskatchewan qui vous fournissent à la fois des fournitures et des services. Je suis simplement curieux de savoir quel a été l'impact de l'un ou l'autre des programmes, ou ce que vous disent les gens avec qui vous travaillez quotidiennement au sujet de l'aide que certains de ces programmes leur ont apportée et leur capacité d'être là pour vous quand vous aurez de nouveau besoin d'eux, lorsque vous pourrez reprendre vos activités.

**M. Jonathan Huntington:** Je dirais que nous avons été très chanceux qu'avec le merveilleux leadership de Cameco, nous ayons été en mesure de gérer notre entreprise du mieux possible sur le plan financier. Il ne fait aucun doute, cependant, que le marché de l'uranium a connu des difficultés avant l'arrivée de la COVID, et il est certain que la pandémie a aggravé certaines de ces difficultés. Nous ne voulons certainement pas perdre cela de vue.

Vous avez raison de dire que nous avons mis l'accent sur nos partenariats dans le Nord. En ce qui concerne nos entrepreneurs, nous avons plusieurs de ce que nous pourrions appeler des entrepreneurs privilégiés dans le Nord. Nous les rencontrons toutes les deux semaines au milieu de la pandémie pour parler de leur situation et savoir comment ils s'en tirent et s'ils peuvent se diversifier dans d'autres domaines.

Il ne fait aucun doute que nous sommes l'un des principaux partenaires d'un bon nombre de ces entrepreneurs, et ils veulent certainement que nous reprenions nos activités le plus rapidement possible. Je tiens à dire le plus clairement possible que la sécurité est la priorité absolue de Cameco. Elle l'a toujours été et le sera toujours. Pour envisager de redémarrer nos mines, il faut qu'elles soient sécuritaires et il faut que les communautés en question soient en sécurité.

Je sais que nous avons un comité de redémarrage de Cameco-Cigar Lake qui se penche chaque semaine sur la façon dont nous pourrions reprendre nos opérations de la façon la plus sécuritaire possible. Nous n'avons pas encore pris de décision, mais je peux vous dire qu'au fil des semaines, la situation devient de plus en plus difficile pour certains de nos entrepreneurs.

C'est pourquoi nous continuons de vous demander de bien vouloir, en tant que gouvernement, envisager des projets d'infrastructure prêts à démarrer dans le cadre desquels vous pourrez investir dans le Nord de la Saskatchewan au cours des prochaines années pour aider ces entrepreneurs et, ce qui est tout aussi important, aider les communautés autochtones à trouver des emplois. C'est de cela qu'il s'agit. C'est un grand cercle dans le Nord de la Saskatchewan. Nous en sommes une petite partie et nous voulons nous assurer qu'on s'occupe du reste du cercle.

• (1835)

**M. Gary Vidal:** Merci.

Dans votre exposé, vous avez également parlé de l'aide accordée aux compagnies aériennes du Nord, et plus particulièrement à celles qui se trouvent au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, mais vous avez ensuite mentionné celles qui se trouvent dans le Nord de la Saskatchewan, mais qui ne sont pas vraiment admissibles selon cette notion de nord du 60<sup>e</sup> parallèle. Je suppose qu'il est question de Transwest et de West Wind et des autres qui desservent les collectivités du Nord dont vous faites partie.

Pouvez-vous nous parler un peu plus des répercussions que tout cela a sur les collectivités du Nord, et sur votre entreprise en particulier, et de l'aide dont ces compagnies aériennes pourraient avoir besoin?

**M. Jonathan Huntington:** Nous avons déjà parlé du nombre d'employés associés à l'industrie minière de l'uranium. Nous sommes très fiers du fait que nous nous efforçons de faire en sorte que les résidents du Nord de la Saskatchewan représentent une part importante de notre main-d'oeuvre. Nous avons mentionné le fait que, selon les dernières statistiques que nous avons, l'industrie de l'extraction de l'uranium en Saskatchewan emploie chaque année 1 800 personnes.

Dans notre industrie, nous transportons nos travailleurs par avion entre leur lieu de travail et la maison. Pour tous ceux qui participent à cet appel Zoom et qui ne connaissent pas notre secteur de l'extraction d'uranium, je tiens à mentionner que c'est le modèle que nous avons. Ce n'est pas comme sauter dans sa voiture ou dans un autobus pour se rendre au travail. C'est l'avion qui permet aux tra-

vailleurs d'aller au travail et de rentrer à la maison. Nous avons besoin de compagnies aériennes en bonne santé et stables, et nous avons des partenariats avec Transwest et West Wind Aviation, ainsi qu'avec Good Spirit Air, dans l'Est de la province. Il faut que ces compagnies aériennes soient stables et prospères pour que nous puissions continuer à fonctionner.

Je suis sûr que les 17,3 millions de dollars qui ont été versés par le gouvernement fédéral pour aider les transporteurs aériens au nord du 60<sup>e</sup> parallèle sont une bonne chose pour eux, mais ce sur quoi nous voulons que le gouvernement se concentre en même temps, c'est sur un grand nombre de collectivités — Stony Rapids, Black Lake, Fond du Lac, etc. — qui se trouvent juste en dessous de cette ligne. Elles sont situées à 59 ou 58 degrés de latitude, et nous aimerions certainement que les compagnies aériennes qui se trouvent juste en dessous de cette ligne puissent obtenir de l'aide pour assurer leur stabilité et leur permettre de progresser le mieux possible. Nous avons besoin de ces compagnies aériennes, mais ces collectivités aussi.

La dernière chose que j'aimerais mentionner, c'est que certains de nos employés proviennent de la Première Nation de Fond du Lac et la Première Nation de Hatchet Lake. Au cours des prochains mois, la seule façon de nous rendre dans ces collectivités est par avion ou par barge. Les routes de glace ne seront pas praticables avant six ou sept mois. Cela démontre l'importance des compagnies aériennes.

**Le président:** Merci.

Vous avez maintenant cinq minutes, madame Damoff. La parole est à vous.

**Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous nos témoins. Vous êtes un groupe vraiment fascinant, et vous nous avez présenté des témoignages très importants.

Je me trouve aujourd'hui sur le territoire traditionnel de la Première Nation des Mississauga de Credit, et je tiens à le souligner.

Monsieur Daniels, je vais commencer par vous. Vous avez dit que chaque dollar investi dans les Premières Nations équivaut à six en ce qui a trait à l'impact sur l'économie en général. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

**M. Ernie Daniels:** Récemment, une étude a été réalisée dans le Sud du Manitoba au sujet du flux économique, de chaque dollar dépensé. Dans l'étude, on a évalué la contribution nette à l'économie. Les Premières Nations du Manitoba apportent une contribution nette à l'économie. Je pense que la population en général pense parfois que nous sommes des débiteurs nets de l'économie, mais ce n'est pas le cas. Les activités menées dans les collectivités des Premières Nations génèrent des recettes énormes.

**Mme Pam Damoff:** Pourriez-vous nous envoyer un lien vers cette étude ou une copie de celle-ci?

J'ai quelques questions précises au sujet du programme du papier commercial que vous proposez. Il s'agit normalement d'une dette non garantie, n'est-ce pas?

• (1840)

**M. Ernie Daniels:** Je vais demander à M. Berna de répondre à cette question.

**Mme Pam Damoff:** D'accord.

**M. Steve Berna:** Non, le papier commercial représente une dette garantie et est appuyé par l'Administration financière des Premières Nations, ce qui fait que toutes les mesures de protection prévues dans notre loi, toutes les sommes qui se trouvent dans des comptes bancaires, ce qu'on appelle les liquidités, et notre cote de crédit servent de garantie.

Cela s'apparente aux fonds du gouvernement du Canada, aux fonds des provinces ou à ceux des villes. C'est une façon de rassembler des fonds, avec l'appui toutefois des agences de notation financière qui vérifient les chiffres et publient des rapports à l'intention des investisseurs pour leur sécurité. Il est indéniable que les actifs et les mesures de protection que nous avons en place servent de garantie.

**Mme Pam Damoff:** Je regardais certaines des offres de souscription que vous avez sur votre site Web. Vous émettez maintenant des titres de créance sur les marchés financiers, n'est-ce pas? Est-ce ainsi que vous obtenez tous vos capitaux pour consentir ces prêts?

**M. Steve Berna:** Nous avons deux types de prêts. Le premier est un de lignes de crédit, et c'est de l'argent disponible tous les jours. À l'heure actuelle, les sommes sont amassées par l'entremise d'un syndicat de garantie. Les banques à charte amassent les fonds en notre nom, ajoutent 1 % pour leur propre profit — elles sont à but lucratif — et ensuite nous prêtons aux collectivités.

Le programme de papier commercial nous permettrait d'amasser les fonds en notre propre nom, sans passer par les banques, ce qui signifie que le 1 % que nous versons aux banques nous reviendrait, que nous pourrions réduire le taux des prêts à nos collectivités et que nous irions plus loin avec cet argent.

**Mme Pam Damoff:** Qu'est-ce qui doit changer pour que vous puissiez le faire? Y a-t-il des changements législatifs nécessaires?

**M. Steve Berna:** Je ne sais pas ce qui est nécessaire du point de vue de l'État. La Banque du Canada a ouvert la porte à la protection des émetteurs, les émetteurs provinciaux et municipaux, de sorte que s'ils ne peuvent pas amasser les fonds, la banque achète ce qui reste pour s'assurer que la somme visée peut être amassée.

Nous voulons le même traitement. Ce serait un investissement de la Banque du Canada. Si le taux d'intérêt que nous avons payé sur notre papier commercial était de 1 %, ce 1 % irait à la Banque du Canada. Il s'agit donc d'un filet de sécurité pour assurer la réussite du programme et permettre le transfert de ces économies aux collectivités, afin qu'elles aillent plus loin avec leur argent.

**Mme Pam Damoff:** M. Huntington a parlé de programmes d'infrastructures à English River. Pourraient-ils obtenir du financement par votre entremise?

**M. Ernie Daniels:** Oui, ils le pourraient. Toute Première Nation qui est actuellement assujettie à la Loi sur les Indiens peut obtenir des prêts auprès de nous.

Il y a un processus. Elles doivent s'inscrire à un processus volontaire en vertu de la loi. À partir de là, elles ont besoin d'un certificat de rendement financier qui est délivré par notre organisation soeur, le Conseil de gestion financière des Premières Nations. Une fois cela fait, elles peuvent emprunter auprès de nous. Nous les évaluons et examinons leurs revenus, dont nous nous servons par la suite comme un levier sur les marchés financiers, en fonction de leur importance.

**Mme Pam Damoff:** Vous demandez 50 millions de dollars pour un fonds d'urgence. Y a-t-il actuellement des fonds provenant direc-

tement du gouvernement du Canada que vous pouvez détenir de cette façon?

**M. Ernie Daniels:** Nous avons un fonds d'amélioration des modalités de crédit. Comme je l'ai mentionné au début, en vertu de certaines mesures de protection comprises dans la Loi, il était prévu qu'une ou deux Premières Nations ne respecteraient pas leurs obligations et seraient en mauvaise posture. Compte tenu de la pandémie, cela pourrait bien être toutes les Premières Nations, et le fonds ne serait tout simplement pas suffisant. C'est pour cela que le fonds d'amélioration des modalités de crédit a été créé. Le fonds d'urgence est quelque chose de différent.

**Le président:** Nous devons passer à autre chose. Merci beaucoup.

Nous en sommes au tour de questions de deux minutes et demie.

[Français]

Madame Bérubé, vous avez la parole.

**Mme Sylvie Bérubé:** Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Huntington, je vais reprendre la question que ma collègue, Mme Michaud, a tenté de vous poser.

Le premier ministre a affirmé que, dans la perspective de la relance économique à venir, les projets visant à diminuer la dépendance du Canada aux énergies fossiles seraient favorisés.

Votre entreprise y voit-elle une belle occasion? Par ailleurs, advenant une hausse de la demande mondiale des combustibles nucléaires, envisagez-vous d'entreprendre des projets miniers au Québec?

• (1845)

[Traduction]

**M. Dale Austin:** Dans notre industrie, l'industrie minière de l'uranium, nous ne voyons pour l'instant aucune possibilité d'exploitation au Québec. Je crois comprendre que le gouvernement du Québec a imposé un moratoire sur l'extraction de l'uranium. Pour que nous puissions envisager de nouvelles activités minières au Québec, il faudrait que le gouvernement du Québec change sa position.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé:** Je vous remercie.

Que devrait faire le gouvernement fédéral pour soutenir les entreprises autochtones dans les communautés où la connexion Internet n'est pas fiable?

[Traduction]

**M. Ernie Daniels:** Je ne sais pas si cette question s'adressait à moi, mais selon moi, ce serait un projet prêt à démarrer. Je sais que là où je suis né et où j'ai grandi, dans les Territoires du Nord-Ouest, on a certainement besoin d'Internet haute vitesse. J'ai participé à un appel Zoom comme celui-ci, et nous avons dû utiliser Zoom pour l'image et le téléphone pour le son. C'était très difficile à coordonner.

Il faut à tout le moins arriver à cela dans le Nord du Canada et dans les parties septentrionales des provinces, parce que de plus en plus de gens vont travailler de chez eux; c'est ce que je pense.

**Le président:** Madame McPherson, vous avez deux minutes et demie.

**Mme Heather McPherson:** Merci beaucoup.

Je tiens à souligner ce que M. Daniels vient de mentionner, à savoir qu'il faut assurer l'accessibilité dans le Nord du Canada. Ma collègue ne peut pas participer à ce comité aujourd'hui parce qu'elle ne dispose pas de cet accès.

Monsieur Lehr, j'aimerais revenir sur une question que j'ai posée à M. Huntington. En ce qui concerne la reprise après la COVID-19, pensez-vous que vous avez eu voix au chapitre relativement au plan de réouverture de l'Alberta? Avez-vous des préoccupations particulières pour vos collectivités qui, selon vous, n'ont pas été prises en compte dans le plan provincial plus vaste? Peut-être pourriez-vous nous parler un peu de tout ce que vous avez entendu de la part d'autres dirigeants métis du pays, dont il serait utile que nous prenions connaissance.

**M. Herbert Lehr:** Il n'y a pas eu beaucoup de collaboration avec la province au sujet du plan proprement dit. Nous avons plutôt fait face à une approche paternaliste, pour être très honnête avec vous. La loi qui a été promulguée et qui s'applique, la Metis Settlement Act en Alberta, est très paternaliste. Le ministre nous dit exactement ce que nous pouvons faire et ne pas faire et approuve absolument tout.

Nos intérêts viennent souvent au second plan, pour être franc. Honnêtement, nous avons reçu plus d'aide financière du Canada que de la province.

**Mme Heather McPherson:** D'autres dirigeants au pays vous ont-ils dit quelque chose?

**M. Herbert Lehr:** Nous avons eu quelques échos, mais pas beaucoup, pour être honnête. Comme je l'ai déjà dit, madame McPherson, nous ne faisons pas partie du Ralliement national des Métis, ni de la Metis Nation of Alberta. J'ai eu des discussions avec Mme Poitras, la présidente de la Metis Nation of Alberta, pour m'assurer qu'il n'y ait pas de chevauchement des services et que les fonds soient dépensés de façon appropriée. Il n'y a pas eu beaucoup de consultations provinciales en Alberta. Je ne sais pas ce que les autres dirigeants ont fait dans les autres provinces.

**Mme Heather McPherson:** D'accord. Merci.

J'ai une dernière question pour le...

**Le président:** Il ne vous reste que 10 secondes. Je suis désolé, madame Macpherson.

**Mme Heather McPherson:** Ah, zut.

Les néo-démocrates à la Chambre continuent de lutter pour que le Canada adopte pleinement la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Pouvez-vous nous parler de l'importance que cela revêt? C'est beaucoup vous demander si près de la fin.

**Le président:** C'est exact. Nous n'avons plus de temps, mais nous pourrions peut-être obtenir un mémoire écrit.

Monsieur Schmale, vous avez cinq minutes.

**M. Jamie Schmale:** Merci beaucoup, monsieur le président. Je vous suis reconnaissant.

Monsieur Austin, je crois que vous avez parlé de l'exploitation des ressources avec mon ami du Bloc. Je sais qu'il s'agit précisément de l'uranium. Pensez-vous que le cadre réglementaire au Canada, en ce qui concerne l'exploitation minière, peut favoriser les investissements et donner confiance dans le processus réglementaire?

• (1850)

**M. Dale Austin:** Oui, l'un des avantages de mener des activités dans un pays comme le Canada, c'est que nous avons des systèmes de réglementation bien connus qui sont régis par la primauté du droit. Les gens comprennent les règles et les processus nécessaires pour que les projets puissent démarrer et se concrétiser. Cela ne veut pas dire que le processus réglementaire est facile, mais il est certainement stable, et je crois que la plupart des entreprises peuvent s'y conformer.

**M. Jamie Schmale:** Lorsqu'un processus est amorcé, si vous suivez les étapes à partir du début, vous pouvez voir la lumière au bout du tunnel.

**M. Dale Austin:** Nous n'avons pas essayé de lancer de projet dans le cadre du nouveau système de réglementation, mais nous sommes convaincus qu'il fonctionne comme il se doit. Nous pensons qu'il y a une voie à suivre. Encore une fois, il y a toujours des obstacles en cours de route, et certains d'entre eux peuvent être assez importants, mais oui, nous pensons que le processus de réglementation est bien connu et bien compris au Canada.

**M. Jamie Schmale:** D'accord. Merci beaucoup.

J'aimerais revenir rapidement à l'Administration financière des Premières Nations.

Nous avons parlé des montants investis et de leur effet multiplicateur sur les investissements et les entreprises, sur les revenus et ce genre de choses. Quels modèles utilisez-vous pour attirer...?

J'essaie de formuler ma pensée correctement. Vous avez parlé plus tôt de la capacité d'obtenir une bonne cote de crédit pour pouvoir emprunter à un bon taux. Parlez-nous du portefeuille, de la façon dont il vous permet de le faire et de vos plans pour l'avenir.

**M. Ernie Daniels:** C'est une très bonne question.

Je vais commencer, puis je vais céder rapidement la parole à M. Berna.

Encore une fois, nous utilisons les sources de revenus existantes. Chaque fois que nous obtenons une augmentation de notre cote parce que le nombre de nos emprunteurs augmente, le montant que nous empruntons augmente également, et à partir de là, avec un bon bilan, nous obtenons une meilleure cote, ce qui nous permet d'avoir un levier plus important. Par exemple, si une Première Nation envisage un projet d'exploitation des ressources, elle obtient un certain taux de rendement, et chaque fois que nous réduisons notre cote de crédit, le rendement augmente pour elle.

**M. Steve Berna:** Il y a 300 Premières Nations, qui représentent la moitié des collectivités de tout le Canada qui sont liées à notre loi. De ce nombre, 103 ont obtenu le statut de membre de l'Administration financière des Premières Nations. Il y en a 197 autres. C'est donc dire que la somme que nous emprunterons à l'avenir augmentera probablement, ce qui signifie que l'impact sur leurs économies, ainsi que sur les villes et les villages qui les entourent, augmentera également.

Une partie de notre cote de crédit Aa3 avec Moody's et A+ avec Standard and Poor's est suivie d'un mot. Dans les deux cas, le mot est « stable », ce qui est un indicateur de ce à quoi les agences de notation s'attendent pour nous l'an prochain, l'année suivante et l'année d'après. Pour conserver le mot « stable », nous allons devoir nous assurer que des mesures de protection sont en place et que nos clients disposent des sources de revenus nécessaires pour poursuivre le remboursement de leurs prêts à l'avenir.

À mesure que nous prenons de l'expansion, nous voulons nous assurer que nos mesures de protection sont solides et stables pour permettre à cette croissance de se poursuivre, ce qui devrait aider l'économie canadienne en général.

**M. Jamie Schmale:** Étant donné que vous choisissez d'attirer d'autres collectivités dans votre système de gestion, il s'agit simplement d'une mesure permanente sur laquelle votre organisation travaille, et j'ai parlé à de nombreux membres de votre organisation. Vous continuez d'attirer des collectivités pour pouvoir exercer cet effet de levier.

• (1855)

**Le président:** Nous allons en rester là, monsieur Schmale. Le temps est écoulé. Peut-être que vous finirez par obtenir une réponse.

Pour conclure, nous avons M. Battiste, qui nous amènera à la fin de la séance.

**M. Jaime Battiste:** Je remercie les témoins d'avoir été parmi nous aujourd'hui. Ils ont d'excellentes connaissances. Il est parfois difficile de comprendre les complexités de la finance, mais je pense que tous les témoins ont fait un excellent travail.

J'ai une recommandation que j'aimerais soumettre à l'examen du Comité. L'un des oublis, je crois, c'est que parmi tous les témoins que nous avons convoqués, il n'y a pas eu de jeunes Autochtones. Je pense que les jeunes Autochtones du Canada représentent une grande partie de la population, et je sais qu'un grand nombre d'organisations comportent des conseils des jeunes.

Je me demande si, à un moment donné, nous pourrions entendre certains des jeunes au sujet de la COVID et de certaines des questions qui les occupent, afin de voir ce que l'on peut apprendre d'eux et de faire en sorte que notre comité, peut-être pour la première fois, prenne connaissance de l'opinion de ces conseils de jeunes au sujet de ce qu'ils vivent. Je voulais simplement lancer l'idée.

**Le président:** Monsieur Lehr, voulez-vous intervenir?

**M. Herbert Lehr:** Oui. Nous avons un groupe local de jeunes. Il y en a un à Fishing Lake qui s'appelle Red Sash et qui se réunit

pour discuter de ces questions. Il n'y a pas si longtemps, nous avons reçu la visite de CBC/Radio-Canada. Il y a une semaine, je pense, ils sont venus rencontrer nos gens, et des jeunes étaient aussi présents.

Je pense que vous avez tout à fait raison de dire qu'en tant qu'établissements, nous comptons un nombre considérable de jeunes. Nous avons une population très jeune, qui n'a pas toujours la chance de s'exprimer. Les jeunes ont besoin de cette chance. La moitié de notre population a moins de 25 ans.

**Le président:** Monsieur Battiste, merci. Nous n'avons presque plus de temps, et je suis désolé de vous interrompre. Je pourrais peut-être consulter les autres membres pour voir comment nous pourrions intégrer un volet jeunesse dans notre plan de travail. Nous pouvons le faire hors ligne, si vous êtes d'accord.

**M. Jaime Battiste:** C'est bien.

**Le président:** On me fait signe que oui. Merci.

Pour l'instant, je vais conclure la séance et remercier nos témoins. Comme Mme Damoff et d'autres l'ont mentionné, nous avons eu deux heures formidables. L'Administration financière des Premières Nations, représentée par M. Daniels et M. Berna, l'Association des établissements métis, représentée par Herb Lehr, et Cameco, représentée par M. Huntington et M. Austin, nous ont présenté des témoignages solides. J'aimerais que toutes nos réunions se déroulent aussi bien.

L'autre chose que je trouve remarquable en tant que président, c'est que nous avons des gens de partout au Canada qui sont assis dans cette salle virtuelle et qui travaillent pour le bien commun. J'espère que nous pourrions continuer et trouver des réponses en cette période très difficile. Je pense que c'est un honneur pour nous d'avoir le privilège de pouvoir aborder ces questions, mais je crois que le temps est maintenant venu de trouver des réponses.

Encore une fois, merci à vous tous de votre participation à cette merveilleuse réunion.

Le moment est venu pour moi de lever la séance.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>